



Étude exploratoire sur les pratiques des conseillers d'orientation en milieu scolaire à l'égard de la clientèle homosexuelle

Mémoire

Simon-Pierre Tremblay

Maîtrise en sciences de l'orientation
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

© Simon-Pierre Tremblay, 2017

**Étude exploratoire sur les pratiques des conseillers
d'orientation en milieu scolaire à l'égard de la clientèle
homosexuelle**

Mémoire

Simon-Pierre Tremblay

Sous la direction de :

Yann Le Bossé, directeur de recherche

Résumé

Tout comme la discrimination et l'intimidation, les gestes et paroles homophobes constituent une réalité encore bien présente de nos jours dans les écoles secondaires au Québec. Les jeunes évoluent dans une société dans laquelle la socialisation est basée en partie sur la logique binaire des genres et le milieu scolaire en est influencé. Le passage au secondaire peut donc être une source d'angoisse et d'impuissance pour les personnes qui ne répondent pas à ces conceptions. Les conseillers d'orientation œuvrant dans ces écoles rencontrent des jeunes avec des profils variés dans leur pratique et peuvent être des personnes-ressources pertinentes auprès des jeunes gays et lesbiennes. Le lien avec la pratique en orientation en milieu scolaire au Québec et les jeunes homosexuels est actuellement peu documenté dans la littérature scientifique, et ce, sous l'angle de l'impuissance. C'est donc sous le prisme de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités que nous verrons les pratiques actuelles des conseillers d'orientation en milieu scolaire au secondaire auprès de ces jeunes. De nature exploratoire, notre étude cherche à approfondir si ces professionnels rencontrent des jeunes vivant des difficultés en lien avec leur orientation sexuelle. Quatorze conseillères d'orientation (n=14) œuvrant dans la région de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12) ont permis de mettre en lumière les différents aspects entourant la pratique quotidienne en orientation, et plus spécifiquement auprès des jeunes homosexuels. Par des entretiens semi-dirigés dont les contenus ont été enregistrés, codés et analysés, cette recherche expose différents facteurs permettant de savoir si les pratiques actuelles des conseillers d'orientation en milieu scolaire favorisent la sortie du sentiment d'impuissance.

Table des matières

Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vi
Liste des abréviations.....	vii
Dédicace.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Problématique.....	3
1.1. Conséquences de la vision binaire de genre et d'orientation sexuelle.....	4
1.1.1. Incidence juridique.....	5
1.1.2. Au plan développemental.....	7
1.2. La vulnérabilité particulière des jeunes homosexuels à l'adolescence.....	8
1.3. L'école secondaire.....	11
1.3.1. Estime de soi et crise identitaire.....	12
1.3.2. Risque de décrochage scolaire et de suicide.....	14
1.4. Le rôle du conseiller d'orientation dans ce cas de figure.....	15
1.5. La nécessité de connaître la réalité des homosexuels.....	16
1.6. L'importance de bien outiller les conseillers d'orientation.....	17
1.7. La formation et les pratiques d'intervention des C.O.....	18
Chapitre 2 - Concept théorique.....	22
2.1. Le sentiment d'impuissance et le développement du pouvoir d'agir.....	23
Chapitre 3 - Question de recherche.....	25
3.1. Objectif général.....	26
3.2. Objectifs spécifiques.....	26
Chapitre 4 - Méthodologie.....	27
4.1. Mode de sélection.....	29
4.2. Procédure d'échantillonnage.....	30
4.3. Participants à l'étude.....	30
4.4. Guide d'entretien.....	32
4.4.1. Formation reçue.....	32
4.4.2. Pratique quotidienne.....	33
4.4.3. Profil atypique.....	33
4.4.4. Formation portant sur les réalités GLBT.....	33
4.4.5. Homophobie à l'école.....	34
4.5. Analyse des données.....	34

Chapitre 5 - Résultats	36
5.1. L'orientation sexuelle dans la pratique.....	37
5.2. L'homophobie en milieu scolaire.....	38
5.3. Pratique d'intervention auprès des homosexuels et lesbiennes	39
5.4. Rôle du conseiller d'orientation en lien avec l'orientation sexuelle.	40
5.5. Profils rencontrés.....	42
5.6. Pratique quotidienne	42
5.7. Formation universitaire	43
5.8. Formation liée la population GL	44
5.9. Amélioration à la formation	45
Chapitre 6 - Discussion	46
6.1. Pratiques des conseillers d'orientation et jeunes homosexuels.....	47
6.2. Premier objectif : Pratique d'intervention auprès des jeunes homosexuels.....	49
6.3. Deuxième objectif : Éléments favorisant ou empêchant l'intervention	52
6.3.1. Rôle du conseiller d'orientation en milieu scolaire	52
6.3.2. Pratique quotidienne en milieu scolaire.....	53
6.3.3. Formation universitaire en orientation.....	54
6.3.4. Amélioration à la formation en orientation.....	54
6.4. Troisième objectif : Intervention potentielle sur l'impuissance.....	56
6.5 Limites de la recherche.....	58
Chapitre 7 - Conclusion	60
Bibliographie.....	63
Annexes.....	67
Annexe I - Questionnaire d'entretien semi-dirigé.....	68
Annexe 2 - Message de recrutement.....	70
Annexe 3 - Formulaire de consentement à l'intention des conseillers en orientation.....	72

Liste des tableaux

Tableau 1 - Cours universitaires susceptibles d'aborder les réalités GLBT

Tableau 2 - Profils des répondants

Liste des abréviations

GLBT	Gay, Lesbienne, Bisexuel, Transexuel
GL	Gay, Lesbienne
C.O	Conseiller d'orientation

Dédicace

À mon père, Roger Tremblay.

Merci pour ces belles années. Je t'aime.

- Pete

Remerciements

Un mémoire est une aventure qui nécessite un entourage et des ressources de qualité. J'aimerais tout d'abord remercier le Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) qui permet aux étudiants de pouvoir évoluer en tant que chercheurs en offrant un milieu stimulant et des outils incitant à la collaboration et au développement des connaissances.

Un merci spécial aux participantes de cette recherche qui ont bien voulu partager leurs expériences. Ce mémoire n'aurait pas pu se réaliser sans vous! Merci!

Je remercie grandement mon directeur Yann Le Bossé qui a été une source d'inspiration, et ce, bien au-delà des tâches entourant le mémoire et l'apprentissage en lien avec la recherche. Je me considère bien chanceux d'avoir eu un accompagnateur aussi attentif. Ce nouveau regard que tu offres m'a permis d'avancer plus que je ne l'aurais jamais cru possible. Merci!

Je remercie également mon amie Josiane qui, juste par sa présence, m'a fait un bien énorme. Ce fut un plaisir de vivre ces années d'études universitaires avec toi et de partager de nombreux fous rires!

Merci à Jonathan, mon ami d'enfance, qui, de près ou de loin, a toujours été là durant mes études. Merci énormément pour tes conseils!

À ma mère Edith, qui a été un symbole de persévérance et une grande source d'inspiration à continuer mes études. Merci beaucoup!

À René, Lisette, Véronique, Nicholas, Hubert, Alexandra, Olivia, Antoine et Marie-Ève pour toutes les fois où vous m'avez donné l'énergie et la motivation nécessaires à poursuivre mes projets à travers nos belles réunions familiales. Je vous remercie profondément.

Enfin, je remercie chaleureusement Alexandre, pour qui mon admiration et mon amour grandissent et s'intensifient chaque jour. Les mots ne sont pas assez forts pour traduire toute la gratitude que j'ai envers toi. Merci pour ta patience, ton écoute, ta compréhension et ton amour. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir accompagné depuis le jour où j'ai décidé de reprendre le chemin des études. Tu m'inspires à réaliser mes rêves un peu plus chaque jour et je t'en suis éternellement reconnaissant.

Introduction

Depuis 2011, un plan d'action gouvernemental est mis en place pour contrer l'homophobie et ses conséquences sur les jeunes homosexuels (MJQ, 2015). Malgré les stratégies mises en place et les études effectuées, ce phénomène persiste et continue de faire des dommages sur la santé psychologique des jeunes.

La société hétérosexiste dans laquelle nous évoluons incite à considérer les personnes qui éprouvent une attirance sexuelle et émotionnelle envers une personne de même sexe comme étant malsaines et aberrantes (Dorais, 1999; Borrillo, 2010; Chauvin et Lerch, 2013). Ces conceptions, socialement partagées, peuvent enfermer un jeune de niveau secondaire qui se découvre homosexuel dans l'incapacité d'agir sur sa situation, ressentant ainsi un sentiment d'impuissance.

Les conseillers d'orientation qui travaillent en milieu scolaire québécois reçoivent une formation en relation d'aide leur permettant d'aborder diverses problématiques en intervention. En effet, les jeunes au secondaire peuvent vivre des transitions physiques et psychologiques importantes qui marqueront leur développement et leur avenir. Selon l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (2014), le rôle des conseillers d'orientation consiste, entre autres, à développer des stratégies leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement. Nous considérons donc que les compétences des conseillers d'orientation dépassent largement celle d'orienter simplement un jeune vers un programme d'études ou un choix de carrière précis.

À ce jour, les pratiques d'intervention des conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires au Québec auprès des jeunes homosexuels sont peu documentées. Il convient donc de se demander si les conseillers d'orientation interviennent concrètement auprès des jeunes homosexuels dans les écoles secondaires au Québec. Nous faisons l'hypothèse que les conseillers d'orientation pourraient être des personnes-ressources pertinentes et efficaces pour aider les gays et lesbiennes en milieu scolaire au secondaire à se sortir du sentiment d'impuissance vécu. C'est pourquoi nous nous intéresserons spécifiquement aux conseillers d'orientation plutôt qu'aux autres professionnels de l'aide dans le milieu scolaire.

Cette recherche qualitative, de nature exploratoire, nous permettra d'explorer le lien entre la pratique des conseillers d'orientation avec les jeunes homosexuels dans les écoles secondaires du Québec. Est-ce que ces professionnels s'attribuent le rôle de travailler auprès de ces jeunes? Ont-ils des marges de manœuvre pour le faire dans leur milieu? Plus précisément, nous tenterons, à la lumière de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, de répondre à la question suivante: *est-ce que les conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires au Québec rencontrent effectivement dans leur pratique des jeunes homosexuels vivants des difficultés reliées à leur orientation sexuelle?*

Pour répondre à cette question de recherche, quatorze (n=14) conseillères d'orientation œuvrant dans les régions administratives 03 (Capitale-Nationale) et 12 (Chaudière-Appalaches) ont participé à des entretiens semi-dirigés d'une durée d'environ 1h30. Des thèmes tels que les profils rencontrés, la pratique quotidienne et la formation générale et celle portant sur les réalités homosexuelles ont été discutés.

Dans ce mémoire, nous commencerons par présenter la problématique actuelle en faisant des liens avec le passage au secondaire des jeunes homosexuels. Nous ferons le pont avec la formation et la pratique des conseillers d'orientation au Québec jusqu'à notre question de recherche et nos objectifs spécifiques. Le choix méthodologique sera présenté en détail pour comprendre de quelle façon la cueillette des données s'est effectuée. Enfin, nous présenterons les résultats et la discussion pour ensuite conclure sur des pistes de recherches futures.

Chapitre 1 - Problématique

1.1. Conséquences de la vision binaire de genre et d'orientation sexuelle

Bien que l'homosexualité soit de plus en plus acceptée au Canada, la logique binaire de genre et d'orientation sexuelle, qui structure notre société hétérosexiste¹, amène les personnes homosexuelles à rencontrer des obstacles dans leur intégration sociale (Ryan, 2003; Dorais, 1999). Cette perspective binaire, fortement imposée chez les individus depuis leur naissance, et même dès que les parents savent le sexe de l'enfant, fait en sorte que les gens apprennent, par le processus de socialisation, à conceptualiser et à catégoriser les êtres en termes de masculin/féminin (Borrillo, 2010). Ces catégories sont rarement remises en question (Johnson et Repta, 2012), car elles sont considérées et acceptées comme des allants de soi. La socialisation incite donc l'individu à intégrer une image de soi correspondant à ce qui est attendu en société (Rocher, 1992). En effet, le genre est un produit construit et formé par les institutions telles que les médias, la religion, le système médical et d'éducation (Johnson et Repta, 2012). Cela dit, cette catégorisation ne fait pas consensus. En effet, nous sommes, d'une certaine manière, «...piégés par un système culturel qui nous pousse vers une adhésion aveugle à une logique binaire en matière de genre et de sexualité » (Borrillo, 2001, p.61), ce qui crée l'hétérosexisme, détruisant ainsi les pistes d'action possibles des personnes qui ne correspondent pas à ce système, comme nous le verrons plus précisément dans cette recherche. Cette idéologie est constituée de normes construites par des groupes qui considèrent l'homosexualité comme étant une orientation sexuelle « anormale ».

Selon Chauvin et Lerch (2013), l'homophobie ne fait pas tant référence aux pratiques sexuelles qu'aux traits socialement rattachés à la masculinité et à la féminité. Cependant, cette conception de l'homophobie diffère quelque peu de celle adoptée historiquement, comme nous allons le voir plus bas. L'effet de ce système idéologique peut correspondre, selon nous, à une source d'impuissance considérable empêchant ainsi les personnes homosexuelles d'aimer et de partager leur vie avec une personne de même sexe. Cette impuissance réfère à ce que Laborit (1976) mentionne comme étant un conflit entre les pulsions principalement sexuelles et l'environnement dans lequel l'individu se trouve,

¹ L'hétérosexisme ici rejoint la définition d'Anastas et Appleby (1998) qui indiquent qu'il s'agit d'un système idéologique qui dénigre et stigmatise toutes les formes de comportement, d'identité, de relations ou les communautés qui ne correspondent pas aux conduites hétérosexuelles (traduction libre).

l'empêchant ainsi d'agir en fonction de ce qui est important pour lui, donc d'accomplir ce que l'auteur nomme « l'action gratifiante » (Laborit, 1976). Plus récemment, Ninacs (2008) aborde ce phénomène en associant la perte d'autonomie avec une perte de capacité d'agir. Le concept d'impuissance étudiée par cet auteur fait référence au fait qu'une personne dans sa situation ne peut exercer un contrôle sur sa vie et de prendre des décisions par lui-même et pour lui-même.

Il est important que les conseillers d'orientation soient en mesure de comprendre les effets de l'homophobie en milieu scolaire, car, ayant un contact régulier avec les jeunes, ils peuvent être des acteurs clés dans la vie des jeunes homosexuels dont les actions sont paralysées par des conditions structurelles rigides et un manque de ressources personnelles pour faire face à un tel contexte. À cet égard, la position de Vouillot (2002) est explicite :

Si l'on admet que la finalité des pratiques d'orientation, et notamment d'éducation à l'orientation, doit être l'optimisation des réalisations de chaque personne, indépendamment de son sexe, de son origine sociale, ethnique... donc la réduction des inégalités liées à ces caractéristiques, et donc enfin, l'élargissement optimum du champ du possible dans lequel elle peut se projeter, il faut remettre en cause ce déterminisme culturel de sexe (p.4).

Dans la prochaine partie, nous allons examiner le lien entre ce modèle binaire de genre et les comportements homophobes. Dans un premier temps, nous aborderons la question de l'avancement des droits pour les personnes homosexuelles, et tenterons de préciser en quoi ce binarisme a introduit des obstacles à l'égard de l'égalité sociale de cette population. Nous explorerons ensuite les conséquences qu'elle entraîne au plan juridique et social ainsi qu'au plan développemental pour les personnes homosexuelles.

1.1.1. Incidence juridique

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les répercussions de la logique binaire qui fonde la distinction des genres au plan juridique (Borrillo, 2010; Dorais, 1999; Ryan, 2003; Chauvin et Lerch, 2013 ; CDPDJ, 2007). En lien avec ce binarisme, on s'attendra à ce que le garçon devienne et soit masculin, qu'il démontre une attirance claire envers le sexe opposé, donc qu'il ait une orientation sexuelle hétérosexuelle (Dorais, 1999). Cette division des êtres en

fonction de leur orientation sexuelle a créé de nombreux obstacles à la reconnaissance effective de l'égalité des droits. Partout dans le monde, les personnes homosexuelles ont dû lutter et doivent toujours le faire pour obtenir le droit à l'adoption ou à l'homoparentalité, la reconnaissance du mariage des personnes du même sexe ainsi que l'interdiction de discriminer sur la base de l'orientation sexuelle.

En effet, cette façon de stigmatiser la différence amène à considérer que ce qui est étranger aux catégories culturellement valorisées par la société est une menace envers l'ordre social et familial (Chauvin et Lerch, 2013). Ainsi, avant que l'homosexualité ne soit passible d'emprisonnement, les personnes homosexuelles, qui étaient essentiellement désignées comme des personnes pratiquant « l'acte abominable de la sodomie », étaient sujettes à la peine de mort (Conseil québécois des gais et lesbiennes, 2014). Chacun devait donc coucher avec une personne de sexe opposé sous peine de se faire juger, épier et ostraciser si le désir sexuel était autre. Au Québec, la modification de la Charte des droits et libertés de la personne, interdisant ainsi toutes formes de discrimination basée sur l'orientation sexuelle en 1977, ne fut pas suffisante pour empêcher les comportements discriminatoires à l'égard des personnes qui ne répondaient pas aux normes dans ce domaine (Gouvernement du Canada, 2014). En guise d'exemple, en 2014, il était interdit aux hommes homosexuels de donner du sang si ceux-ci ont eu des relations sexuelles pendant les 5 dernières années, et ce, malgré le fait que tous les dons de sang sont obligatoirement sujets à des vérifications rigoureuses (Héma-Québec, 2014). Héma-Québec (2014) justifie cette décision par l'argument selon lequel « Certains groupes — en particulier les groupes qui représentent les personnes transfusées — se sont inquiétés de la possibilité que les hommes ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes soient davantage à risque pour de telles infections émergentes » (Héma-Québec, 2014). Mais qui sont ces groupes ? Ont-ils été informés à propos des nombreux tests effectués sur la qualité du sang disponible à la transfusion ? Bien que les critères de qualification ont été modifiés depuis le 15 août 2016 en réduisant le temps d'abstinence à un an (Héma-Québec, 2016), il n'en demeure pas moins que la population homosexuelle est toujours ciblée. Ne serait-il pas plus pertinent de mettre l'emphase sur les personnes ayant des relations sexuelles à risque plutôt que de cibler précisément les homosexuels ? Pourquoi est-ce relié aux relations sexuelles entre hommes exclusivement ? Il nous apparaît clair que cette pratique est teintée d'homophobie.

1.1.2. Au plan développemental

C'est dans un système binaire de classification de sexe, de genre et d'orientation sexuelle (Dorais,1999) que se forment les représentations sociales qui contribuent aux comportements homophobes. Cette conception draine son lot de discrimination et de stigmatisation. Nous n'avons qu'à penser au sexisme qui, encore aujourd'hui, est très présent dans notre société. Par exemple, nous nous attendons toujours à ce qu'une femme, avec toutes les représentations qui sont rattachées à ce sexe, soit tendre, aimante et dépendante des hommes. Or plusieurs femmes n'entrent pas ce moule préconçu, et cette divergence perçue peut affecter leur développement et leur carrière.

Nous estimons important que les conseillers d'orientation œuvrant en milieu scolaire soient informés quant aux impacts de la socialisation sur les jeunes et sur la société. À titre d'exemple, le débat sur l'équité salariale, entre autres, en milieu de travail est toujours d'actualité. Pour un emploi typiquement masculin, les femmes canadiennes ont un salaire moins élevé en comparaison à leurs collègues masculins exerçant la même profession (Institut de la statistique du Québec, 2014). Il nous apparaît important d'examiner comment la socialisation affecte le développement des jeunes en milieu scolaire, car les conseillers d'orientation travaillent sur les questions touchant la carrière et le développement professionnels (Gouvernement du Canada, 2016).

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les effets du système binaire de sexe et de genre sur le développement personnel (Dorais, 1999; LaMarre, 2007; Borrillo, 2010). Les enfants apprennent très tôt que les femmes sont encouragées à assumer davantage des rôles domestiques alors que les garçons sont plutôt orientés vers des tâches qui favorisent un esprit de compétition (Borrillo, 2010). En effet, la socialisation de l'enfant est réalisée de façon à faire comprendre à celui-ci que sa différence de sexe induit l'adoption d'un genre bien particulier et des attentes collectives qui visent à orienter son développement dans le sens de la complémentarité des sexes (Borrillo, 2010). Dès sa naissance, le choix des jouets sera influencé par le sexe de l'enfant. En effet, des jouets plus « appropriés » pour les filles telles que des poupées et des outils de cuisine seront souvent imposés par les parents et l'entourage plus ou moins proche (Pomerleau, Bolduc, Malcuit et Cossette, 1990). Pour les

garçons, on privilégiera des jouets tels que des camions, des blocs, des outils de garage ou des articles de sport (Pomerleau, Bolduc, Malcuit et Cossette, 1990). Cette socialisation incite les jeunes à reconnaître leur place et leur fonction dans la société en tant qu'être sexué, mais également à prendre conscience que le sexe et le genre féminin et masculin sont complémentaires (Borrillo, 2010). Cette pression amène non seulement les jeunes homosexuels à vivre dans l'opprobre, donc à faire preuve de discrétion avec leur entourage concernant leur orientation sexuelle, mais également, à leur faire prendre conscience qu'il est considéré malsain de vivre différemment de ces stéréotypes.

En effet, lorsque les jeunes ne correspondent pas à la catégorisation de genre, ils sont à risque de vivre de la violence verbale et physique fondée sur l'homophobie (CDPDJ, 2007). La crainte d'avoir à affronter des conflits relationnels et d'être rejetés incite les jeunes adolescents à rester dans le secret (Schiltz, 1997). Dans une perspective biologique, l'humain ne peut survivre que s'il est en mesure d'interagir sagement avec le milieu dans lequel il se trouve, cherchant ainsi une stabilité relationnelle et affective lui permettant de s'adapter et de se développer (Karli, 2005). Il nous apparaît donc clair que de vivre dans un environnement hostile sur une base quotidienne incite l'adolescent à faire preuve d'hypervigilance afin d'assurer sa survie, ce qui peut ralentir le développement psychologique adéquat de l'adolescent. Ce système rend donc les jeunes particulièrement vulnérables aux manifestations homophobes, réduisant ainsi les possibilités d'affirmation de soi et les capacités de pouvoir agir sur leur vie.

Voyons maintenant en quoi consistent cette vulnérabilité et ses impacts à l'adolescence et durant les études au secondaire.

1.2. La vulnérabilité particulière des jeunes homosexuels à l'adolescence

Plusieurs études se sont consacrées aux facteurs qui vulnérabilisent les jeunes à l'adolescence (Dorais, 2014a, 2014b, 1999 ; Chamberland, 2011 ; Ryan, 2003 ; Castañeda, 2013 ; Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012; Thorens-Gaud, 2009; Beaumont, Leclerc et Frenette, 2014). L'adolescence est une période dans laquelle le jeune est amené à se construire et à se développer psychologiquement et physiquement. Elle marquera le jeune homosexuel et, par le fait même, affectera sa vie d'adulte. En effet, ayant

un sentiment de différence en termes d'un manque d'intérêt et d'attirance sexuelle envers le sexe opposé, le jeune qui se découvre homosexuel, même s'il n'est pas en mesure de mettre un terme clair sur sa différence, sera amené à se demander si ce qu'il ressent et ce qu'il vit est normal (Dorais, 2014a; Castañeda, 2013). Ce manque d'information peut être également une source d'angoisse pour le jeune homosexuel ne pouvant pas mettre des mots sur son expérience, et ne lui permettant pas de pouvoir agir sur sa situation ou de la comprendre autrement. Dans leurs ouvrages, Laborit (1976) et Ninacs (2008) mettent en évidence que le déficit informationnel chez l'individu en lien avec une situation qui est source de souffrance accentue l'impossibilité d'agir. En effet, il n'a pas les connaissances ou l'expérience nécessaire pour poser efficacement les actions nécessaires pour s'en libérer. Ce faisant, un jeune homosexuel pourrait donc ne pas avoir les connaissances nécessaires pour faire son « coming-out »² et les ressources à sa disposition dans le cas où ses parents réagissent mal à l'annonce de son orientation sexuelle.

Une étude québécoise menée en 2014 indique que l'âge moyen de la découverte de l'attirance pour une personne de même sexe est 13.3 ans (Dorais, 2014b). Le jeune peut chercher à établir une congruence entre ce qu'il est et ce qui est considéré comme acceptable à l'extérieur, ce qui peut s'avérer être une épreuve. Le fait de se découvrir des désirs homosexuels amène son lot d'inquiétude et d'angoisse considérant les actes homophobes dont les jeunes sont souvent témoins à l'école, dans la famille ou dans tout autre environnement (Castañeda, 2013). En effet, les conduites homophobes les amènent rapidement à comprendre que cette attirance ne correspond pas à ce qui est attendu en fonction de leur genre et de leur sexe (Anastas et Appleby, 1998). Cette même étude rapporte également que les premiers rapprochements physiques se font à l'âge moyen de 15.5 ans, soit vers la fin du secondaire (Dorais, 2014b). Il s'agit donc d'une période de vie très importante pour l'adolescent qui est caractérisée par une intensité émotionnelle et cognitive (Castañeda, 2013).

La socialisation des adolescents n'est que rarement orientée vers l'acceptation de la différence qu'elle soit ou non en lien avec l'orientation sexuelle. Ayant peu de support, ils grandissent donc en étant plutôt encouragés à taire leur homosexualité (Anastas et Appleby,

² La notion de « Coming out » fait référence au fait de divulguer son identité sexuelle ou son identité de genre (CCGQ, 2014)

1998). En tentant d'éviter d'exprimer une partie d'elles-mêmes, les personnes homosexuelles seront portées à chercher de la tolérance envers leur orientation sexuelle auprès de personnes situées en dehors du cadre familial (Schiltz, 1997). Eribon (2012) avance d'ailleurs que les homosexuels auront tendance à mettre en premier plan les relations d'amitié plutôt que les relations familiales, se sentant ainsi plus libres d'assumer ce qu'ils sont comme personne contrairement du milieu familial où les relations sont souvent plus tendues. Mais qu'advient-il des jeunes qui ne trouvent aucun support pour les aider dans l'acceptation de leur différence?

Selon le dernier rapport de Statistique Canada (2014), le nombre de crimes attribués par la haine de l'orientation sexuelle s'élève à 185 pour l'année 2012. Les actes criminels en lien avec l'orientation sexuelle sont ceux qui contiennent la plus forte proportion d'auteurs âgés de moins de 25 ans (Statistique Canada, 2014). Cependant, il est possible que plusieurs actes homophobes n'aient pas été dénoncés. Bien que ces données englobent des enfants, des adolescents et de jeunes adultes, les jeunes du milieu scolaire secondaire sont potentiellement à risque de se retrouver dans une situation semblable. En effet, Chamberland (2011) mentionne que, dans un contexte scolaire, les jeunes n'ont pas toujours tendance à dénoncer les gestes homophobes par crainte des conséquences. C'est ainsi qu'en évoluant dans une atmosphère homophobe, le jeune homosexuel peut avoir du mal à dévoiler son orientation sexuelle à son entourage et peut avoir tendance à rester dans ce que Dorais (2014b) nomme « le temps du silence » (p.33), soit la période entre le fait de découvrir l'attirance pour une personne de même sexe et le dévoilement de celle-ci. Pour assurer sa sécurité, l'adolescent homosexuel apprend donc qu'il doit se cacher et rester clandestin (Ryan, 2003; Castañeda, 2013).

On comprend donc que sans support adéquat, le jeune peut ne pas être en mesure de franchir sagement cette transition développementale dans laquelle la violence verbale et physique peut être quotidienne. En effet, l'absence de modèle positif peut amener le jeune à croire qu'il ne pourra rien changer à sa réalité et que son rêve de vivre une vie épanouissante à l'abri des jugements et des coups n'est pas réaliste, ce qui peut alimenter un sentiment de honte (Ryan, 2003 ; Anastas et Appleby, 1998). Cette quête identitaire accompagnée du sentiment de honte rendent l'adolescent plus vulnérable à la

surconsommation de drogues et d'alcool afin de pouvoir alléger sa souffrance (Castañeda, 2013). On peut donc voir que, pour un adolescent, les conséquences de son orientation sexuelle sur sa vie peuvent l'empêcher d'atteindre ses objectifs personnels et professionnels, considérant le sentiment d'impuissance qu'il peut vivre. Cela peut également l'empêcher d'atteindre les buts qu'il s'est donnés, par exemple, être en mesure de faire un choix professionnel sans avoir à tenir compte des risques de vivre de l'homophobie, tels que de la discrimination et la marginalisation à l'école ou au travail. Nous considérons donc important que les conseillers d'orientation soient aptes à répondre à un tel contexte avec un jeune.

Une étude effectuée aux États-Unis auprès de jeunes étudiants universitaires rapporte une diminution de la performance académique ainsi que de l'intégration sociale de qualité lorsque le milieu dans lequel sont les répondants de minorité sexuelle est teinté d'hétérosexisme (Woodford et Kulick, 2015). Cependant, tel que nous le verrons dans la prochaine section, on perçoit que c'est dans le milieu scolaire, particulièrement au secondaire, que la pression exercée sur les jeunes homosexuels semble être la plus forte et peut s'avérer lourde de conséquences.

1.3. L'école secondaire

L'école est un milieu marquant et central pour la formation de l'identité et l'épanouissement d'un jeune (Dorais, 2014a), mais il correspond également à un milieu où l'hostilité est particulièrement élevée pour les personnes homosexuelles (Anastas et Appleby, 1998 ; Dorais, 2014a). Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de l'homophobie à l'école secondaire et ses impacts (Anastas et Appleby, 1998 ; Chamberland, 2011 ; Dorais, 2014b ; Ryan, 2003 ; Castañeda, 2013). Une étude québécoise a démontré que les jeunes de la diversité sexuelle, dont les homosexuels, sont plus à risque de vivre de l'intimidation et de l'homophobie en milieu scolaire quotidiennement (Dorais, 2014b). Dans une étude récente, Line Chamberland, titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal, mentionne que 3 élèves sur 4 ont été témoins ou ont entendu parler de gestes ou de paroles homophobes à l'égard d'un élève et que ces insultes sont fréquentes (Chamberland, 2011). Ce résultat concorde avec l'étude de

Beaumont, Leclerc et Frenette (2014) sur la violence en milieu scolaire québécois. Leur étude, menée auprès de 70 000 personnes, nous indique que 6,4% des 41 221 élèves du secondaire interrogés se sont dit être souvent, soit 2 ou 3 fois par mois, et très souvent, soit au moins 1 fois par semaine, la cible d'insultes à connotation sexuelle telles que le fait de se faire traiter de « pédale », « fif » ou « gouine ». Cette homophobie affecte non seulement des jeunes gays et lesbiennes, mais également ceux qui sont perçus comme ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, même si ce n'est pas le cas. En effet, l'expression de la masculinité ou de la féminité peut s'avérer un motif de comportement homophobe chez les adolescents en milieu scolaire.

Une étude menée aux États-Unis en 2011 rapporte qu'il est possible que ces insultes puissent être dirigées vers des personnes GLBT, dont les homosexuels, mais également les personnes perçues comme ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, par exemple, des hommes ayant des goûts et une gestuelle qui se rapprochent de ceux du genre féminin (Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012). Cette étude mentionne que 55.7% des jeunes ont entendu des commentaires négatifs portant sur le fait qu'un de leurs camarades de classe ne serait pas assez masculin. 56% des répondants de cette étude mentionnent également que des enseignants et d'autres membres du personnel scolaire ont exprimé des remarques négatives à l'égard des personnes exprimant leur genre de façon différente de ce qui est attendu (Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012). Ne pouvant se battre seul contre la pression sociale à adopter des comportements considérés comme étant « normaux », le jeune ne peut également fuir, car un jeune qui réside au Québec doit fréquenter l'école secondaire, et ce, jusqu'à l'âge de 16 ans, tel qu'indiqué dans la loi sur l'instruction publique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2016), le plaçant ainsi dans une situation sur laquelle il ne peut agir bien malgré lui.

1.3.1. Estime de soi et crise identitaire

L'estime de soi d'un jeune se construit, entre autres, à partir de l'expérience au sein du milieu scolaire. Âgés entre 12 et 17 ans, les jeunes passent la majeure partie de leur temps dans ce milieu qui les amène à expérimenter de nouvelles relations et le développement,

plus ou moins harmonieux, de leur estime de soi (Fortin et al., 2004). C'est lorsqu'une personne se respecte, s'évalue et se perçoit d'une façon positive qu'il est possible de considérer que son estime de soi est élevée et adéquate (Vallerand, 2006). L'acquisition de cette conception positive de soi peut cependant représenter un défi de taille pour un jeune adolescent homosexuel. L'estime de soi des jeunes GLBT est basse lorsqu'ils se retrouvent dans un milieu scolaire hostile à la différence d'orientation sexuelle (Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012). Tel que mentionné un peu plus haut, la socialisation des jeunes d'aujourd'hui les incite rapidement à comprendre que, du point de vue de la pensée dominante, l'homosexualité ne correspond pas une orientation sexuelle normale et saine (Anastas et Appleby, 1998). On peut donc concevoir qu'il leur est difficile de développer une estime de soi élevée alors qu'ils se sentent ostracisés et isolés et qu'on les insulte ou les rejette en raison de leur orientation sexuelle. La prise de conscience et le développement des désirs, des goûts et des intérêts peuvent également être source d'anxiété et de vulnérabilité chez le jeune homosexuel, car il doit non seulement apprendre à se développer en tant que personne, mais sa réflexion est également influencée par son orientation sexuelle et les effets de celle-ci sur sa vie et sur la vie des personnes significatives pour lui (Anastas et Appleby, 1998).

Un individu coincé sur une longue période de temps dans une situation anxiogène dans lequel il ne peut se battre ou fuir va vivre un déséquilibre physiologique important. Le système inhibiteur de l'action (SIA), lorsqu'il est activé sur une longue période de temps, engendre la destruction de l'organisme, ce qui amène de graves problèmes de santé, tels que la dépression, l'anxiété chronique ou même la mort (Dubuc, 2002; Laborit, 1976). Considérant que le passage à l'école secondaire s'avère être une période qui peut être très difficile à passer, l'homophobie peut très certainement présenter des conséquences négatives sur le plan académique. Il semblerait notamment, tel que nous le verrons dans la prochaine section de cette recherche, que les risques de décrochage scolaire seraient proportionnellement plus élevés.

1.3.2. Risque de décrochage scolaire et de suicide

De nombreuses études ont mis en lumière le fait que la violence homophobe a des effets négatifs sur le bien-être psychologique des personnes homosexuelles et sur la réussite scolaire (Chamberland, 2011; Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012; Dorais, 2014a ; Beaumont, Leclerc et Frenette, 2014). En effet, les abus verbaux et physiques auprès des homosexuels et lesbiennes augmentent les risques de vivre de l'anxiété et de la dépression (Chamberland, 2011 : Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012; Dorais, 2014a; Castañeda, 2013; Fortin et al., 2004). La dépression en milieu scolaire amène des difficultés de concentration, un faible sentiment d'appartenance et une diminution des notes qui peuvent être des facteurs qui mènent au décrochage (Chamberland, 2011 : Fortin et al., 2004). On peut faire l'hypothèse que ces éléments s'expliquent par le fait que le jeune, restant constamment aux aguets à l'égard des manifestations homophobes à son égard, peut ressentir une fatigue intellectuelle considérable réduisant ainsi les chances d'atteindre les objectifs d'apprentissage de son enseignant. Lorsque le jeune a une orientation homosexuelle, il peut vivre de l'intimidation constante qui ne lui permet pas de développer des relations sociales satisfaisantes. D'ailleurs, on constate que le niveau d'absentéisme est plus élevé pour les personnes homosexuelles que pour les personnes hétérosexuelles (Chamberland, 2011), entre autres, lorsque ceux-ci l'ont dévoilé à leur entourage et qu'ils font face à de l'évitement de la part de leurs collègues (Frost et Bastone, 2008). Le fait de vivre de l'exclusion sociale peut être une cause de tentative de suicide (Mishara et Tousignant, 2004).

Plusieurs membres du personnel scolaire, dont les conseillers d'orientation, sont présents et peuvent, potentiellement, apporter une aide précieuse aux jeunes homosexuels qui se trouvent dans l'incapacité de se dégager des marges de manœuvre et, en tant qu'éducateurs, sensibiliser le personnel scolaire et les camarades de classe dans les écoles secondaires pour prévenir l'intolérance envers la différence et ses impacts personnels et académiques. Voyons maintenant en quoi les conseillers d'orientation œuvrant en milieu scolaire secondaire peuvent aider ces jeunes.

1.4. Le rôle du conseiller d'orientation dans ce cas de figure.

Les membres du personnel de l'école, dont font partie les conseillers d'orientation, qui ont des connaissances approfondies sur les difficultés et les questionnements que vivent les jeunes homosexuels et lesbiennes peuvent être une source de soutien considérable pour ceux-ci (Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012). L'homosexualité se dévoile particulièrement dans un environnement sécuritaire avec une personne ouverte à la diversité qui est en mesure de comprendre l'expérience du jeune homosexuel et d'accueillir celui-ci. La profession de conseiller d'orientation n'aborde pas seulement des problématiques touchant l'insertion professionnelle. En effet, l'insertion sociale, qui est reliée de très près au monde du travail est souvent abordée dans les contextes d'intervention individuelle. Selon le site Internet de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (2014), la profession de conseiller d'orientation consiste à :

évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, intervenir sur l'identité ainsi que développer et maintenir de stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de sa vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement.

L'accent mis, entre autres, sur l'intervention au niveau de l'identité nous permet de croire que les agents de changement que sont les conseillers d'orientation ont potentiellement un rôle clé auprès des jeunes homosexuels. En effet, la pratique en orientation aborde les problématiques reliées au contexte scolaire ainsi que celles reliées à la socialisation des élèves (Bujeault et Gingras, 2000), et plus précisément dans certains cas, et ce, tel qu'on le retrouve dans la *Classification nationale des professions 2016*, la sexualité (Gouvernement du Canada, 2016).

Lorsque le jeune révèle son orientation sexuelle, c'est toujours en espérant que la réaction de ses interlocuteurs soit positive, empreinte d'ouverture et de compréhension. Dans le cas contraire, cela entraîne une grande désillusion et souvent une détérioration des conditions de socialisation du jeune (Dorais, 2014b). L'enjeu de la divulgation de son orientation sexuelle auprès de ses pairs est donc d'une importance capitale pour le jeune. Dès lors, il

est important que le conseiller d'orientation soit en mesure d'établir une alliance thérapeutique de qualité avec son client afin d'aborder les questionnements à ce sujet avec aisance. À ce titre, une mise à jour relative à la pratique auprès des jeunes désirant faire leur coming-out s'avère possiblement nécessaire. En quoi est-il nécessaire de connaître la réalité des homosexuels en milieu scolaire secondaire?

1.5. La nécessité de connaître la réalité des homosexuels

Les questionnements identitaires et l'intimidation ne guettent pas seulement les jeunes qui se découvrent homosexuels. Cela dit, tel que nous l'avons vu plus haut, la plupart de ces jeunes n'ont pas souvent les connaissances ou le soutien nécessaires pour pouvoir affronter simultanément les questionnements identitaires propres à chaque adolescent, et l'homophobie à laquelle ils sont exposés. Par exemple, un jeune appartenant à une minorité religieuse pourra normalement se référer à sa famille pour trouver réponse à ses questions. C'est malheureusement rarement le cas pour les jeunes de la diversité sexuelle. Celle-ci étant, par définition, généralement dépourvues de connaissances sur ce sujet (Anastas et Appleby, 1998). Ils iront donc potentiellement chercher de l'aide auprès des intervenants en milieu scolaire et en pratique privée, incluant les conseillers d'orientation afin de trouver le soutien dont ils ont besoin. Conséquemment, ceux-ci doivent être formés à la réalité des homosexuels et aux formes explicites ou plus subtiles que peut prendre l'homophobie, ainsi que ses impacts éventuels sur la réussite scolaire et sur le bien-être psychologique. Cette connaissance précise de la réalité homosexuelle permet d'informer adéquatement les jeunes sur ce qu'ils sont en train de vivre et potentiellement les amener à trouver un sens à la situation à laquelle ils sont confrontés. Cela dit, en quoi est-il important qu'ils soient outillés à le faire auprès de cette population?

1.6. L'importance de bien outiller les conseillers d'orientation

Les conseillers d'orientation sont appelés à composer quotidiennement avec la diversité de leur clientèle, notamment celle qui concerne leur orientation sexuelle. Pour cette raison, il est important qu'ils soient éthiquement et psychologiquement préparés à accueillir la population homosexuelle et à intervenir auprès d'elle. En effet, si on n'y prend garde, des microagressions, ou insultes subtiles, peuvent se produire sans que ce soit nécessairement l'objectif du praticien (Shelton et Delgado-Romero, 2011). Par exemple, en présumant l'hétérosexualité, le ou la C.O peut aborder des questions portant sur les relations amoureuses en tenant pour acquis que la personne est attirée vers des personnes du sexe opposé et ainsi, accentuer le sentiment d'impuissance du client en lui transmettant comme message qu'il n'est pas considéré dans la norme, même en contexte de relation d'aide. De plus, lorsque le client mentionne d'emblée qu'il est homosexuel, la connaissance des différentes stratégies d'évitement utilisées par ces personnes peut amener le conseiller d'orientation à cibler plus efficacement, avec la personne, une des sources du problème rencontré. Nous estimons important que le professionnel puisse évaluer quels sont les coûts et les bénéfices reliés à l'utilisation de telles stratégies à court, moyen et long terme. Enfin, la nécessité d'outiller des conseillers d'orientation peut les amener à questionner leurs propres croyances envers ce qui est considéré comme étant « normal » et à faire un travail réflexif sur leur propre pratique. On note également que les jeunes homosexuels seraient davantage portés à parler ouvertement de leur orientation sexuelle et de ses impacts à des personnes formées en relation d'aide et en santé mentale (Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012), et aussi à des intervenants travaillant dans un milieu de travail affichant un intérêt et une ouverture envers la clientèle homosexuelle. Un environnement de travail qui démontre une ouverture à l'égard des minorités dans lequel œuvre le conseiller d'orientation influencera par le fait même l'attitude du professionnel envers cette clientèle (Bieschke et Matthews, 1996). Il est donc plus que nécessaire que les conseillers d'orientation œuvrant en milieu scolaire soient en mesure de pouvoir répondre adéquatement en termes d'écoute et de solutions afin d'aider ces jeunes. Ce faisant, des questions demeurent : est-ce que la formation et les pratiques des conseillers d'orientation

auprès de la population homosexuelle sont adéquates? Permettent-elles aux intervenants de travailler efficacement avec cette clientèle en fonction de leurs caractéristiques propres?

Considérant que les personnes homosexuelles peuvent être vulnérables dans le milieu scolaire et, également, le fait que les conseillers d'orientation peuvent répondre aux besoins de ces jeunes en termes de relation d'aide, est-ce que la formation axe particulièrement sur les réalités homosexuelles et les prépare à contribuer à l'affranchissement des obstacles que cette population rencontre? La prochaine partie de cette recherche permettra de mettre en lumière des pistes de réponse.

1.7. La formation et les pratiques d'intervention des C.O

On peut présumer que le dévoilement de l'homosexualité chez un jeune est aujourd'hui moins effrayant que dans les années antérieures considérant que l'homophobie était beaucoup plus explicite et affirmée (Dorais, 2014b). Cependant, malgré les ressources aujourd'hui accessibles pour les jeunes et adultes en questionnement sur leur orientation sexuelle, le nombre d'heures pour former les professionnels en relation d'aide à intervenir auprès des personnes issues de la diversité sexuelle est grandement insuffisant dans les universités au Canada (Alderson, 2003). Mais qu'en est-il des programmes offerts en orientation spécifiquement dans les universités québécoises et qui donnent accès au titre de C.O. ? Comme nous l'avons mentionné plus haut, le counseling auprès de la clientèle homosexuelle implique de connaître la discrimination vécue et l'impact sur la performance à l'école et au travail. Dans le cadre de leur formation initiale, la formation offerte aux conseillers d'orientation aborde particulièrement les problématiques touchant à la carrière et au développement identitaire. Elle amène également les étudiants à développer des compétences et des habiletés relationnelles essentielles pour exercer le rôle-conseil et la relation d'aide. Cela dit, elle apparaît moins complète lorsqu'il s'agit de former spécifiquement des intervenants auprès des personnes homosexuelles.

Tableau 1
Cours universitaires susceptibles
d'aborder les réalités GLBT

Université Laval (1^{er} cycle)	Université de Sherbrooke (1^{er} cycle)
Intervention individuelle en orientation	Développement humain – Enfance et adolescence
Psychologie du développement et de l'adaptation	Développement humain - Adulte
Insertion socioprofessionnelle et réseaux	Théorie du développement de carrière I et II
	Phénomènes sociaux et orientation
2e Cycle	2e Cycle
Discrimination et trajectoires professionnelles	Counseling de carrière III et IV
Université McGill (1^{er} cycle)	Université du Québec à Montréal (1^{er} cycle)
	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
2e cycle	2e cycle
Career psychology	Santé mentale et orientation
	Séminaire d'intégration

En collaboration avec l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, nous avons été en mesure d'identifier les pourcentages des membres admis à l'Ordre en fonction de leur université d'appartenance. Selon le rapport annuel 2014-2015 de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, en date du 30 mars 2015, on compte près de 2355 membres en règle pouvant ainsi porter le titre de C.O. En date du mois d'octobre 2015, 49% des membres de l'Ordre étaient des diplômés du niveau de la maîtrise de l'Université Laval, 19% des membres étaient de l'Université de Sherbrooke, 15% des membres étaient de l'UQAM et 0,07% était de l'Université McGill. Considérant que l'université Laval est l'université fréquentée par la majorité des membres de l'Ordre, il nous a semblé important de faire un survol des syllabus de cours et du programme afin d'évaluer si celui-ci permet d'approfondir les connaissances sur la réalité GLBT. Plusieurs cours ont été retenus, mais dans les quatre, le seul qui semble le plus près des minorités est celui de « Discrimination et trajectoire professionnelle », un cours à option au programme de maîtrise. En effet, ce cours de 45 heures, présenté sous forme de séminaire, donne l'opportunité aux étudiants de pouvoir converser au sujet des minorités, des obstacles qu'elles rencontrent, de leur contexte, et des stratégies pertinentes afin de pouvoir aider

cette clientèle à s'insérer socioprofessionnellement. Il permet donc de pouvoir approfondir sur le contexte des personnes homosexuelles, de leurs défis en lien avec l'insertion socioprofessionnelle et des obstacles souvent rencontrés au niveau plus personnel qui influencent le travail. Nous relevons dans l'objectif qu'il s'agit d'une « analyse psychosociologique sur les trajectoires professionnelles des personnes appartenant à des minorités ainsi qu'en abordant les stratégies individuelles et collectives de ces personnes ». Enfin, un travail d'enquête est demandé aux étudiants sur « les pratiques face aux discriminations lors de l'insertion au travail », ce qui permet de mettre en lumière la réalité des personnes homosexuelles au travail, les inégalités et la discrimination implicite, explicite et systémique, entre autres.

Bien que certains cours universitaires abordent les caractéristiques des personnes GLBT, particulièrement dans les sciences sociales, ils sont cependant en nombre insuffisant (Dorais, 2014a). Au Québec, quatre universités offriraient des programmes de deuxième cycle permettant d'accéder à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, soit l'Université McGill, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke (OCCOQ, 2014). Or, d'après notre recension, aucune de ces universités n'offre un cours ou un séminaire qui met explicitement l'emphase sur la réalité homosexuelle à l'école ou au travail (voir tableau 1). Plusieurs cours portent sur l'identité et le développement de l'adulte et de l'enfant, ils peuvent donc aborder la clientèle homosexuelle en orientation. Les cours offerts pouvant aborder la question homosexuelle à l'école sont généralement présentés comme des cours à « sujets spéciaux », et ce, en fonction de l'intérêt de l'enseignant qui les anime. Il est donc plus difficile pour un étudiant désirant approfondir ses connaissances sur la clientèle homosexuelle, bisexuelle ou transsexuelle, et même la clientèle en questionnement, d'identifier clairement les possibilités offertes sur ce thème dans le cadre de son cheminement académique régulier. Par cette quasi-absence de formation et de cours pertinents pour approfondir la réalité homosexuelle dans nos universités, les universités québécoises avalisent, par leur manque d'action, l'oppression de la population homosexuelle, et ce, malgré le fait que celle-ci cherche et agit pour prendre la place qui lui revient au sein de la société (Ryan, 2003).

L'analyse des différents syllabus des cours susceptible d'aborder la question de l'homosexualité dans un contexte d'intervention confirme qu'une maigre part du temps de formation est consacrée aux questions relatives à l'homosexualité. Par exemple, Une personne peut également accéder au titre de C.O. par équivalence (OCCOQ, 2015). Cependant, une fois de plus, nous ne sommes pas en mesure d'identifier clairement si cette équivalence prend en considération des informations permettant d'œuvrer auprès de la clientèle GLBT. On peut supposer, considérant le peu d'heures de cours portant sur l'homosexualité dans les universités québécoises, que ces équivalences ne permettent pas une préparation adéquate à travailler avec cette clientèle.

Enfin, la formation exigée apparaît inadéquate pour aborder les problèmes propres à la population homosexuelle en milieu scolaire. Elle outille très peu les conseillers d'orientation en devenir. Les cours portant sur la réalité des minorités sexuelles sont quasi-absents ou en nombre insuffisant et ne font pas l'objet de cours obligatoires afin d'aborder des problématiques propres à cette clientèle qui est spécifique. Bien que la stigmatisation ainsi que la discrimination auprès des minorités soient parfois l'objet d'un cours, ces sujets ne sont pas centraux dans le cheminement académique universitaire et ne peuvent pas permettre à l'étudiant de bien comprendre l'impact de l'orientation sexuelle dans les sphères personnelle et professionnelle. En conséquence, il peut s'avérer difficile pour ces futurs professionnels d'amener les jeunes homosexuels à se libérer du sentiment d'impuissance vécue. Il nous semble donc pertinent de mettre l'accent sur une approche qui permet aux jeunes de traverser les obstacles qui se dressent devant eux.

Chapitre 2 - Concept théorique

2.1. Le sentiment d'impuissance et le développement du pouvoir d'agir

Les personnes homosexuelles cherchent à être en mesure d'amener des changements significatifs dans leur vie et dans la société, de résoudre leur problème et d'avoir la liberté d'exercer un certain contrôle sur leur futur (Anastas et Appleby, 1998). Or, les personnes gays et lesbiennes peuvent fréquemment se retrouver dans une situation dans laquelle elles ne perçoivent aucune façon de s'en sortir. Souvent enclines à vivre de l'homophobie sur une base quotidienne, ces personnes vont essayer de s'en sortir par elles-mêmes et tenter de résoudre leur problème en utilisant des stratégies qui les confinent souvent dans l'impossibilité de continuer leurs objectifs personnels et/ou professionnels. Elles ont souvent la lourdeur d'un dévoilement à faire sur leurs épaules, qui est perçu négativement par la majorité, tel que vu plus haut. Il est donc nécessaire de permettre à ces personnes de retrouver la maîtrise de leur vie en fonction de ce qu'elles considèrent prioritaire et important pour elles. Or à la lecture des syllabus et de la structure des programmes, on constate que la question de l'impuissance est peu ou pas abordée et que les étudiants C.O sont davantage centrés sur la connaissance de soi. Il est important de considérer le problème des jeunes homosexuels sous l'angle du sentiment d'impuissance avec lequel ils doivent souvent composer. Parmi les approches disponibles pour appréhender la réalité à l'étude sous cet angle, nous nous intéresserons particulièrement à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir.

Bien que les pratiques sociales soient efficaces en termes de connaissance de soi, les approches permettant de sortir de l'impuissance considèrent que les problèmes que rencontrent les personnes, homosexuelles ou non, comportent simultanément des dimensions individuelles et structurelles (Le Bossé, 2012). Il s'agit donc de mettre l'accent sur l'affranchissement des obstacles qui l'empêchent de faire un choix, de prendre des décisions et d'agir (Le Bossé, 2012 : Arteau et Gaudreau, 2007). Dans le même ordre d'idées, Ninacs (2008) aborde l'empowerment comme étant un « antidote » à l'impuissance, et une démarche menant vers une conscience critique permettant aux minorités discriminées de s'affranchir des entraves cognitives mises en place lorsqu'elles rencontrent une situation problématique sur lesquelles elles ne pensent pouvoir agir. Une fois que ces personnes rétablissent leur rapport à l'action, c'est-à-dire être en mesure de pouvoir faire un

choix de carrière épanouissant pour elles, elles peuvent utiliser les ressources disponibles lorsqu'elles rencontrent des obstacles dans leur intégration scolaire, sociale et professionnelle. De plus, lorsqu'elles sont témoins et/ou cibles de comportements homophobes, elles peuvent retrouver un équilibre leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. À court et à long terme, ce rétablissement du rapport à l'action de ces jeunes peut permettre de réduire les risques de démotivation à l'école, de décrochage scolaire, de dépression et de suicide, sujets pouvant être abordés lors des interventions avec un conseiller d'orientation œuvrant en milieu scolaire.

En intervention, il est important de savoir quand mettre l'emphase sur les difficultés rencontrées en lien avec l'orientation sexuelle en intervention ou non. Cela dit, les professionnels en relation d'aide doivent être aptes à pouvoir aborder les difficultés lorsqu'un jeune le mentionne (Buhrke, 1989). L'absence de prise en charge explicite de la problématique de l'homophobie que peut vivre un jeune aura potentiellement des effets négatifs sur sa carrière. Il a été démontré que les expériences négatives reliées à l'homophobie vécues tendent à réduire les opportunités de carrière perçues chez le jeune et amène celui-ci à ressentir une insatisfaction quant à son choix de carrière (Shneider et Dimito, 2010). Éviter d'aborder le sujet ou omettre de le faire alors que la demande a été explicitée par le jeune peut envoyer un message teinté d'homophobie. En effet, un professionnel en relation d'aide doit être en mesure de mettre des mots sur la réalité vécue par le jeune ou d'aider celui-ci à ce qu'il puisse l'exprimer. Dans le cas contraire, le jeune peut être amené à croire que les difficultés qu'il vit sont des éléments qu'il faut taire ou que les manifestations d'homophobie qu'il rencontre ne constituent pas un problème important à régler (Shelton et Delgado-Romero, 2011). Un évitement conscient de la part du professionnel peut donc accentuer le sentiment d'impuissance du jeune envers sa situation et la détresse qu'il peut endurer sur une base quotidienne.

Chapitre 3 - Question de recherche

À la lecture des travaux sur le sujet, il est clair que ces jeunes vivent des moments intenses lors de leur passage à l'école secondaire, et que les conseillers d'orientation, considérant leur formation et leurs fonctions, peuvent apporter une aide précieuse pour ces jeunes lorsque ceux-ci se présentent à leur bureau pour expliciter leurs difficultés. Ce lien entre les C.O et les jeunes homosexuels se vérifie-t-il? Nous émettons l'hypothèse que les C.O travaillant dans les écoles secondaires du Québec pourraient jouer un rôle pertinent pour aider ces jeunes à se sortir du sentiment d'impuissance. Les études actuelles sur les pratiques d'intervention des conseillers en orientation œuvrant en milieu scolaire secondaire auprès de la population homosexuelle au Québec ne portent pas sur les difficultés que celle-ci rencontre sous l'angle du sentiment d'impuissance. Il s'avère donc pertinent d'explorer plus avant l'expérience concrète des conseillers d'orientation du Québec auprès des jeunes homosexuels du secondaire.

3.1. Objectif général

Notre recherche tentera donc de répondre à la question suivante : *Est-ce que les conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires au Québec rencontrent effectivement dans leur pratique des jeunes homosexuels vivants des difficultés reliées à leur orientation sexuelle?*

3.2. Objectifs spécifiques

En abordant la pratique des conseillers d'orientation en milieu scolaire auprès des jeunes homosexuels, cette recherche exploratoire poursuit trois objectifs :

- Explorer de quelle manière les conseillers d'orientation en milieu scolaire québécois interviennent auprès des jeunes homosexuels vivant des difficultés reliées à leur orientation sexuelle;
- Comprendre les éléments qui favorisent et/ou empêchent l'intervention auprès des jeunes homosexuels de la part des conseillers d'orientation en milieu scolaire;
- Identifier comment les interventions des conseillers d'orientation en milieu scolaire au secondaire pourraient permettre aux jeunes homosexuels de sortir du sentiment d'impuissance.

Chapitre 4 - Méthodologie

Le but de cette recherche est de se faire une idée précise de la pratique des conseillers d'orientation auprès des jeunes homosexuels, donc de saisir la nature de cette pratique.

De nature exploratoire, cette recherche vise précisément à documenter la pratique en orientation auprès des jeunes gays et lesbiennes en milieu scolaire secondaire au Québec. Ces éléments s'approfondissent difficilement à l'aide de chiffres, car nous ne cherchons pas à mesurer un phénomène. Ne considérant pas le contexte dans lequel les professionnels en milieu scolaire se retrouvent, ils ne peuvent donner un portrait juste du phénomène. Selon les chercheurs, la recherche qualitative est d'ailleurs celle à privilégier lorsque nous voulons explorer un phénomène qui ne peut être répondu par une recherche de type quantitatif (Deslauriers et Kérisit, 2001 : Fortin, 2010). Nous croyons donc que la recherche de type qualitative est la plus pertinente pour répondre à notre question « est-ce que les conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires au Québec rencontrent dans leur travail des jeunes homosexuels vivant des difficultés reliées à l'orientation sexuelle? »

Par cette recherche, nous désirons comprendre, entre autres, la pratique des conseillers d'orientation avec un type de jeunes particuliers, la formation qu'ont reçue ces professionnels et les manifestations d'homophobie dans leur milieu. Notre question de recherche nous amène également à prêter une attention particulière à la diversité des profils de la clientèle rencontrée et des pratiques des conseillers d'orientation en milieu scolaire. La recherche qualitative est donc celle à privilégier lorsque nous voulons explorer un phénomène qui ne peut être répondu par une recherche de type quantitatif (Deslauriers et Kérisit, 2001 : Fortin, 2010).

Cette recherche exploratoire vise principalement à documenter un phénomène qui considère les éléments contextuels, transmissibles seulement par des données qualitatives. Elle permet donc de mettre en lumière les actions posées et une large compréhension de la question à l'étude (Deslauriers et Kérisit, 2001 : Fortin, 2010). Enfin, la recherche qualitative permet de créer un lien avec les participants, mais aussi de pouvoir récupérer des données sur leurs questionnements et leurs craintes, qu'il s'agisse du déroulement de la recherche ou du contexte dans lequel ils se trouvent lors de celle-ci (Deslauriers et Kérisit, 2001).

4.1. Mode de sélection

Afin de recruter les participants, nous avons consulté les sites Internet des différentes commissions scolaires des régions administratives 03 (Capitale-Nationale) et 12 (Chaudières-Appalaches) dans le but d'identifier les différentes écoles secondaires parmi ces régions. Nous avons procédé à l'identification des différents conseillers d'orientation en consultant les sites Internet des écoles pour ainsi obtenir leurs coordonnées. Si ces données étaient incomplètes, nous avons procédé à une vérification en utilisant le nom de la personne sur le site Internet de l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, particulièrement dans la section « répertoire des membres ». Enfin, si le nom du professionnel en orientation ne figurait pas sur le site Internet de l'école, nous avons communiqué directement l'établissement d'enseignement afin d'obtenir les informations nécessaires pour pouvoir recruter ces professionnels.

Une fois les coordonnées en main, nous avons contacté chacun des participants, d'abord par courriel (voir annexe 2), et ce, dans le but d'éliminer la pression induite à participer à la recherche, et ainsi éviter tout malaise potentiel chez le participant. Si nous n'avions pas de réponse environ une semaine après le premier courriel, des relances téléphoniques ont été effectuées afin de pouvoir parler de vive voix aux participants et ainsi répondre à leurs questions sur la recherche lorsque celles-ci émergeaient. Les communications avec les participants potentiels contenaient le but de la recherche, les critères d'inclusion, les informations reliées à l'approbation à l'éthique et l'invitation à participer à un entretien semi-dirigé tout en assurant l'anonymat des données. Enfin, considérant que tous les professionnels n'ont pas pu être rejoints, car parfois non répertoriés, nous avons dû faire appel à la méthode « boule de neige ». Cette méthode, qui rejoint la méthode d'échantillonnage par réseaux, consiste à demander à des personnes qui ont participé à sa recherche s'ils connaissent des personnes qui correspondent aux critères d'inclusion afin de participer à cette recherche (Fortin, 2010). Cependant, inspiré par cette méthode, le chercheur principal s'est également informé auprès de personnes de son entourage qui n'ont pas participé à cette recherche pour avoir des références. Au final, 14 femmes ont répondu à l'appel.

4.2. Procédure d'échantillonnage

Nous avons procédé en utilisant un échantillonnage par choix raisonné, non probabiliste, qui consiste à choisir la population à l'étude à partir de critères précis (Fortin, 2010). En suivant ce type d'échantillonnage, nous voulions interroger des conseillers et conseillères d'orientation qui travaillent en milieu scolaire auprès des jeunes du secondaire.

La sélection des participants s'est effectuée en fonction de critères d'inclusion précis correspondant à la population ciblée en lien avec les objectifs de l'étude (Fortin, 2010). Les critères de sélection étaient les suivants :

- Avoir au moins 3 ans d'expérience;
- Travailler en milieu scolaire auprès des jeunes du secondaire;
- Occupant un poste dont les tâches sont majoritairement reliées à de l'intervention et non à des fonctions administratives;
- Œuvrer principalement dans la région administrative 03 (Capitale-Nationale), et dans la région 12 (Chaudières-Appalaches) si l'échantillon n'est pas en nombre suffisant et ne nous permet pas une saturation des données.

4.3. Participants à l'étude

Tel que mentionné, notre recherche a permis de rencontrer 14 conseillères d'orientation, travaillant dans la région de Québec ou de Chaudières-Appalaches. Ces professionnelles en orientation ont approximativement entre 5 et 20 ans d'expérience en milieu scolaire.

Tableau 2
profils des répondantes

Participant	Années d'expérience	Région administrative
1	7 ans	CN 03
2	18 ans	CN 03
3	15 ans	CN 03
4	12 ans	CN 03
5	5 ans	CA 12
6	15 ans	CA 12
7	9 ans	CA 12
8	13 ans	CA 12
9	12 ans	CN 03
10	20 ans	CN 03
11	18 ans	CA 12
12	7 ans	CN 03
13	12 ans	CN 03
14	7 ans	CN 03

4.3. Méthode de cueillette de données

Nous avons recueilli les données à l'aide d'entrevues semi-dirigés. Cette méthode permet d'établir un guide d'entretien avant la rencontre des participants, mais offre aussi la possibilité de pouvoir demander des questions complémentaires si des éléments apportés nécessitent un approfondissement (Jones et Gratton, 2004). Ainsi, les participants pouvaient laisser émerger les idées qui venaient au long de l'entrevue et expliciter spontanément leur raisonnement en lien avec les questions et les thèmes s'y rattachant.

Les entrevues se sont déroulées dans un local fermé à la Faculté des sciences de l'éducation ou au bureau des participantes lorsque cela était possible pour elles. Ces deux options étaient offertes afin de faciliter la démarche pour les participantes, et pour qu'elles puissent bénéficier d'un endroit silencieux où elles peuvent s'exprimer à leur aise, et ce, en toute confidentialité. La majorité des entretiens a été effectuée aux bureaux des professionnelles recrutées. Avant de commencer chacune des entrevues, nous avons fait signer une copie papier du formulaire de consentement (voir annexe 3) et avons abordé les éléments qui nécessitaient des explications supplémentaires. Ce formulaire était préalablement envoyé en format électronique par courriel à chacune des participantes.

4.4. Guide d'entretien

Un guide d'entrevue (voir annexe 1) a été élaboré pour permettre la conduite ciblée d'entrevue semi-dirigée individuelle d'une durée d'environ 1 h 30. Construit autour de 5 thèmes, ce guide est majoritairement composé de questions ouvertes permettant ainsi aux participants de répondre spontanément tout leur donnant l'espace nécessaire pour laisser les idées et les liens émerger. Ces thèmes choisis ont le potentiel d'offrir un portrait sur les éléments individuels et structurels permettant de contextualiser et donc de comprendre la pratique des répondants avec les jeunes homosexuels ou en questionnement sur leur orientation sexuelle. Nous pourrions ainsi comprendre l'approche privilégiée en intervention dans le contexte étudié et si elle aide les jeunes à sortir du sentiment d'impuissance.

Le guide nous a également permis d'aborder des sous-thèmes, et ce, sous forme de questions complémentaires permettant ainsi d'aller en profondeur quant aux thèmes centraux abordés.

4.4.1. Formation reçue

Le premier thème abordé dans l'entretien fut celui de la formation reçue afin d'obtenir le titre de C.O. En abordant la formation reçue, nous désirons être en mesure de dresser un portrait de cette formation offerte, permettant ainsi de voir si ces conseillers d'orientation

sont formés et en mesure de pouvoir œuvrer avec une clientèle diversifiée. Les participants avaient également l'opportunité de s'exprimer sur la qualité de formation qu'ils ont reçue et les cours considérés comme essentiels, mais qui sont absents du cheminement académique proposé.

4.4.2. Pratique quotidienne

Le thème de la pratique quotidienne a été discuté pour nous permettre de bien saisir en quoi consiste la pratique des C.O en milieu scolaire. En abordant ce thème, les participants peuvent mettre en lumière la diversité des demandes et des jeunes rencontrés ce qui permet de savoir, entre autres, quelle clientèle ils rencontrent. En guise d'entrée en matière, une question ouverte, par exemple « parlez-moi de votre pratique quotidienne », laisse émerger les éléments que les participants considèrent comme étant centraux dans leur pratique. Des questions complémentaires portant sur la clientèle rencontrée, les raisons de consultations, la documentation et les outils nécessaires à la pratique ainsi que le nombre de rencontres habituel sont également posées.

4.4.3. Profil atypique

C'est par le biais du thème « profils atypiques » que les participants sont amenés à discuter des jeunes homosexuels en milieu scolaire au secondaire. Plus précisément, nous avons cherché à découvrir si les C.O rencontrent des personnes homosexuelles dans leur pratique et à identifier les pratiques d'intervention lorsque cela est le cas. Ce thème a amené également à aborder le rôle des C.O dans leur milieu de travail lorsque des problématiques ou des questionnements liés à l'homosexualité se discutent en intervention. Enfin, nous avons pu approfondir sur le rôle du C.O en lien avec les questionnements que les personnes gays et lesbiennes peuvent avoir en milieu scolaire.

4.4.4. Formation portant sur les réalités GLBT

Le thème de la formation en lien avec les réalités GLBT en milieu scolaire amenait le participant à réfléchir et à se positionner explicitement sur sa pratique et sur la formation reçue en lien avec les éléments centraux touchant directement la population gay et

lesbienne. Il s'agit d'un thème important qui est susceptible d'amener le professionnel à se positionner quant à la formation reçue, et si celle-ci les prépare à œuvrer auprès de cette clientèle.

4.4.5. Homophobie à l'école

L'homophobie à l'école fut un thème que nous avons considéré important de demander à nos participants. Ce thème permettait à ceux-ci de faire un recul sur les gestes de violence à caractère homophobe dont ils ont été témoins. Il permet également de réfléchir sur les actions que pose l'établissement d'enseignement contre les gestes homophobes et si celui-ci se positionne clairement à ce sujet auprès des jeunes et des professionnels en relation d'aide. En abordant ce thème, le professionnel sera amené à réfléchir sur les actions posées ou non de sa part pour contrer l'homophobie explicitant ainsi l'implication du conseiller d'orientation scolaire envers cette situation.

4.5. Analyse des données

Une fois les entretiens terminés, chacun de ceux-ci fut retranscrit sous forme de verbatim pour ainsi avoir les données brutes afin qu'elles puissent être découpées en catégories. Nous avons utilisé une grille d'analyse en fonction des 5 thèmes principaux de notre guide d'entretien. Les différentes parties du verbatim ont été codées en lien avec les thèmes principaux. Par la suite, une autre codification s'est effectuée afin d'identifier des catégories émergentes.

Après avoir identifié clairement tous les thèmes et catégories émergentes, nous avons fait un croisement de données. Nous avons donc effectué la synthèse de chacune des participantes, et ce, pour chacun des thèmes et catégories.

Dans l'objectif de pouvoir identifier de façon rigoureuse des pistes de réponse pour chacune des questions constituant notre guide d'entretien, nous avons procédé à une analyse des données à partir du contenu manifeste que les participantes nous ont permis de recueillir. Le sens des propos de nos participantes est donc repris littéralement. L'analyse de données qualitative est constituée de trois phrases tel qu'abordées par Paillé et Muichelli (2016), la

transcription, la transposition et la reconstitution. C'est dans la phase de transposition que l'on s'approprié les données et que s'opère la phase de déconstruction, consistant à déconstruire les données brutes permettant ainsi d'identifier les thèmes et sous-thèmes émergents. Cette phase de déconstruction nous amène à faire un croisement des données afin de pouvoir répondre à chaque des questions qui se trouvent dans notre guide d'entretien.

Chapitre 5 - Résultats

Les résultats obtenus permettent de dresser un portrait actuel de la pratique des conseillers d'orientation en milieu scolaire auprès des jeunes homosexuels. Cette section nous permettra d'aborder une première question, soit **est-ce que les conseillers d'orientation rencontrent effectivement dans leur pratique des jeunes homosexuels vivant des difficultés liées à leur orientation sexuelle?**

Nous nous intéresserons aux interventions possibles dans le cas où effectivement les personnes homosexuelles sont considérées comme faisant partie de la clientèle rencontrée, donc de répondre à la question : **si oui, en quoi consistent ces interventions?**

Enfin, nous chercherons à mettre les raisons qui font que ce type de jeunes n'est pas rencontré dans cette pratique. Donc, en abordant la question : **Si non, pourquoi?**

5.1. L'orientation sexuelle dans la pratique

Dans notre recherche, le thème « profil atypique » aborde les jeunes qui désirent consulter un professionnel en orientation, mais dont la demande n'est pas en lien avec les questionnements sur l'orientation scolaire et professionnelle, tel que généralement rencontré dans la pratique en milieu scolaire. Nous avons demandé aux 14 répondantes si elles rencontraient parfois des jeunes qui désiraient aborder leur questionnement sur leur orientation sexuelle dans leur pratique, particulièrement en lien l'homosexualité.

«...je me souviens d'un jeune homme [...] lui il était gay et il y avait pas personne qui le savait, il y avait moi qui le savait, pis il y a pas personne d'autre, pis il savait pas trop comme dealer avec ça, alors on en a parlé...» Participante 1

« Oui, c'est arrivé qui m'en parle, oui j'en ai quelques-uns, j'en ai pas eu énormément, c'était arrivé qu'on en parle, parce que la plupart du temps, c'était des élèves qui étaient à l'aise avec leur orientation sexuelle. Il y avait déjà un travail de faite...» Participante 3

« Moins parce que c'est souvent que le coming-out va se faire en secondaire 4, mais toute la partie où *je me questionne pis je suis pas bien, pis je me cherche, est ici là, mais je suis pas capable de mettre de mot*, nous on le sait, (...) ils viennent me poser des questions [...] faque ici j'en ai.» Participante 6

À la lumière de ce que les répondantes ont exprimé, on peut comprendre que les jeunes homosexuels en questionnement peuvent et viennent consulter les conseillers d'orientation

en milieu scolaire, mais que ces jeunes ne constituent pas leur clientèle régulière. Les raisons de consultation de ces jeunes ne semblent pas être reliées à leur orientation sexuelle.

5.2. L'homophobie en milieu scolaire

Nous nous sommes intéressés à savoir si l'homophobie est présente et perçue dans les milieux où œuvrent les répondantes.

« Non, c'est sûr que je passe à côté des affaires (...) c'est sûr qu'il doit y en avoir dans mon milieu, ça c'est clair, mais en général, je sens un accueil positif. » Participante 3

«...moi d'avoir été témoin de ça non, est-ce qu'il y en a dans mon école ? Oui je suis convaincu...» Participante 7

Ces résultats nous indiquent que l'homophobie toujours présente en milieu scolaire et les professionnelles en orientation en sont conscientes, bien qu'elles n'en soient pas régulièrement témoins.

Lié à ce même thème, nous avons approfondi avec les répondantes au sujet de la forme dont l'homophobie se manifeste lorsqu'elles en sont témoins à l'école.

« ...les jeunes sont pas super fins l'un envers l'autre, « tapette », ils disent n'importe quoi sans nécessairement savoir s'il l'est ou pas. Je pense que l'homophobie, il doit y en avoir et il va toujours en avoir, c'est une peur... » Participante 8

«...quand je dis homophobique, c'est plus verbal que j'entends, je le sais pas si le jeune l'est (...) il y a des commentaires homophobiques qui sortent, tsé, « ah maudite tapette », t'sais qu'on entend régulièrement...» Participante 9

« Témoin non, on a une conscience qu'il y a quand même une hausse (...) une hausse au niveau des gestes ou des paroles à caractère sexuel (...) « ah tes fifs, t'es tapette » ça, on en entend là...» Participante 5

Les témoignages des participantes indiquent que l'homophobie est présente dans le milieu scolaire au secondaire, et ce, principalement sous forme verbale. Nous pouvons constater que de dédramatiser l'homophobie lorsque celle-ci se manifeste est de mise chez les professionnels de l'orientation, voulant ainsi faire comprendre que le but n'est pas de heurter le jeune spécifiquement sur son orientation sexuelle.

Si oui, en quoi consistent ces interventions?

5.3. Pratique d'intervention auprès des homosexuels et lesbiennes

Le thème de la pratique auprès des jeunes homosexuels a permis d'aborder le type d'interventions faites lorsque les conseillers d'orientation rencontrent des jeunes homosexuels en difficulté dans leur vie personnelle et/ou professionnelle.

«...je vais amener le jeune vers quelqu'un d'autre [...] je prends le temps de l'accueillir (...) puis après ça, je vais discuter avec lui de la référence, pis tant et aussi longtemps que mon, que l'autre ne sera pas en mesure de l'accompagner comme il faut, je ne le laisserai pas comme ça.» Participante 2

«...si le jeune arrivait aujourd'hui pis il avait un problème à vivre avec ça présentement, ben là ce serait d'aller rencontrer la psychologue pour l'aider à ce moment-là, à régler son problème.» Participante 8

«... je suis beaucoup à référer, à donner ce qui est à César, ce qui est à César ». Participante 13

Deux interventions principales émergent spécifiquement chez nos répondantes à la lumière de ces résultats, soit la référence graduelle ou la référence immédiate à un autre professionnel perçu et reconnu comme étant plus compétent dans l'accompagnement avec ce type de jeunes.

Nous avons pu approfondir à savoir si elles rencontrent des cas où elles ne peuvent référer, et quelle intervention est mise de l'avant dans ces situations.

«...idéalement, c'est bien d'avoir une psychologue, d'avoir un travailleur social ou d'un adulte qui est capable de l'accompagner [...] Il y en a que j'ai accompagné, parce qu'ils voulaient pas voir d'autre monde, ça arrive ça aussi, ils disent non ». Participante 14

«...j'avais une demoiselle qui elle visait la construction (...) elle était lesbienne, c'était après, pis c'est, t'sais : j'ai dit : ben à la shape que tu as, c'est pas demain matin qu'il vont savoir que tu es lesbienne.» Participante 9

«...j'y ferais part, ben tu as tu peur que tu te fasses écoeurer ? Je sais pas tu t'en vas en construction, t'sais, ça paraît beaucoup mettons, en construction, ils ont toute des tatouos pis des cheveux longs, tu as pas peur, tsé, je lui dirais peut-être tu as pas peur...» Participante 10

Les répondantes nous indiquent que lorsque le jeune insiste à être accompagné par le conseiller d'orientation de l'établissement d'enseignement, l'intervention du professionnel va consister à informer et/ou à rassurer le jeune sur les difficultés potentielles en milieu de travail en raison des caractéristiques physiques du jeune ou de ses collègues.

Sinon, pourquoi?

Des pistes de réponses à savoir pourquoi les conseillers d'orientation ne rencontrent pas des jeunes homosexuels vivants des difficultés en lien avec leur orientation sexuelle seront présentées ici. En fonction des thèmes du guide d'entretien élaboré, nous avons pu identifier les raisons qui font qu'un conseiller d'orientation n'en rencontre pas.

Le thème de profil atypique nous a amenés à aborder le rôle du conseiller d'orientation, et celui-ci fut l'objet d'intérêt marqué pour les répondantes. La définition du rôle de conseillère en orientation, de leur positionnement envers les jeunes issues de la diversité sexuelle a été discutée.

5.4. Rôle du conseiller d'orientation en lien avec l'orientation sexuelle.

Dans nos entretiens, nous avons cherché à savoir si les répondantes considèrent que le fait d'aborder l'orientation sexuelle dans leur pratique faisait partie du rôle du C.O en milieu scolaire.

«...c'est comme un dossier plus psycho, et psychoed, peut-être plus que nous autres. On pourrait être un petit peu plus là dedans, mais t'sais, c'est plus par l'entreprise des métiers [...] » Participante 10

«...personnellement à priori non, parce que c'est pas un sujet que je suis confortable, je suis pas formée, même si j'en ai côtoyés, c'est pas de quoi qui est dans mon quotidien...» Participante 9

« Ben pas tant, en fait non. Je dirais que non. C'est sûr que quand ça devient une question d'identité, de savoir qui je suis pis je le sais pas qui je suis, probablement (...) moi je trouve que non...» Participante 12

Le rôle du conseiller d'orientation serait d'écouter le jeune à priori, mais pas d'intervenir sur les questionnements liés à l'orientation sexuelle. Ce type de problématique identitaire

serait davantage considéré comme l'objet d'intervention de professionnels formés en la matière tel que des psychologues et psychoéducateurs.

D'un autre côté, selon les répondantes, ce serait le rôle du C.O d'aborder les problématiques reliées à l'orientation sexuelle lorsqu'elles interfèrent avec le développement identitaire du jeune.

«...peut-être, mais pas nécessairement je pense, mais peut-être, particulièrement dans, t'sais bon, c'est, c'est des gens en développement et tout ça pis si tu constates que ça peut interférer dans les apprentissages ou dans le développement ou tout ça, mais je pense que oui...» Participante 2

«...ça dépend du contexte. ça dépend, si le questionnement identitaire si sexuellement parlant, a un impact sur la décision, est-ce que ça l'a toujours un impact sur la décision d'un choix d'études, ou d'un choix de carrière, je le sais pas. j'aurais tendance à dire que non.» Participante 7

«...si ça nuit pas à son processus, si c'est pas ça qui est comme prioritaire, ben on va travailler sur son choix de carrière, son identité personnelle, mais pas d'orientation, je pense pas que l'orientation sexuelle, elle a comme un impact sur le choix de carrière là. » Participante 13

Une ambivalence se dégage des résultats. D'un côté, les répondantes affirment qu'il est du rôle du C.O d'aborder l'orientation sexuelle lorsqu'elle interfère avec le choix du programme d'études, mais d'un autre, on ne considère pas que l'orientation sexuelle a un impact tangible sur le choix de carrière.

Dans quelle mesure les C.O pourraient répondre à cette demande si elle se présentait?

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés à savoir si les conseillers d'orientation peuvent intervenir auprès d'un jeune désirant aborder son orientation sexuelle auprès d'eux. Considérant les profils atypiques rencontrés, seraient-ils en mesure de pouvoir aider les jeunes homosexuels? Est-ce que leur pratique leur permet la latitude nécessaire pour pouvoir entreprendre une démarche d'intervention avec eux? Est-ce que la formation reçue les amène à œuvrer auprès de ces jeunes? Sont-ils dans un contexte qui favorise l'intervention auprès de ces jeunes? Se considèrent-ils aptes à pouvoir intervenir auprès de

ces jeunes? Enfin, nous avons cherché à savoir si la façon dont les conseillers d'orientation sont perçus leur permet de savoir s'ils sont considérés comme des personnes-ressources aptes à œuvrer auprès de ces jeunes.

5.5. Profils rencontrés

Les types de profil rencontrés en milieu scolaire ont également été abordés avec les répondantes. Nous leur avons donc demandé quels sont les profils qui sortent de ceux qu'elles ont l'habitude de recevoir dans leur bureau.

«...j'en ai eu deux qui m'avaient dit *je sais pas* pis de les faire parler (...) pour moi, c'est atypique, pas parce qu'ils parlent pas, mais parce que ils se connaissent vraiment pas (...) ils ont de la misère de donner une compétence. » Participante 9

«...la motivation est pas très élevée, elle a un déficit de l'attention, des difficultés d'apprentissage, puis elle est rendue de niveau 4e secondaire, normalement, elle devrait être en 5e secondaire...» Participante 11

« ...ici on a quand même un certain nombre d'élèves en TSA, donc t'sais, qui ont le trouble du spectre de l'autisme, donc ça, ça nous a amenées à changer notre façon d'intervention avec ces jeunes-là, de mieux connaître, on a une diversité, t'sais, on a des élèves dyslexiques, dysorthographiques...» Participante 14

Les profils des jeunes sont diversifiés et les raisons de consultation le sont tout autant. Les conseillers d'orientation, formés en relation d'aide, sont amenés, dans leur pratique, à aborder des problématiques touchant directement à la sphère académique, mais aussi à la sphère personnelle, par exemple, ils doivent conjuguer avec des jeunes qui ont des problèmes de santé mentale, et certains jeunes qui ont des problèmes d'apprentissage.

5.6. Pratique quotidienne

Nous avons interrogé les répondantes à savoir en quoi consiste leur pratique en milieu scolaire, mais surtout dans quelles conditions elles se trouvent dans leur pratique avec les jeunes au secondaire. Ont-elles des marges de manœuvre? Se retrouvent-elles dans un milieu où elles doivent agir de façon préétablie?

« J'ai carte blanche, je fais ce que je veux dans mes deux écoles. J'ai carte blanche sur mon horaire, j'ai carte blanche sur mes projets, la seule chose qui m'empêche de faire certaines choses, c'est l'argent, c'est toujours le nerf de la guerre, on a pas de sous...» Participante 6

«...c'est platte, mais je passe mon côté administratif, pis quand j'ai fini je vais voir mes élèves. Parce que le côté administratif, c'est l'argent qu'on fait rentrer à l'école. »
Participante 1

« J'ai la latitude que je veux, je gère mon horaire, j'ai mon 4 jours et demi (...) Je fais mon agenda mes projets, vraiment. » Participante 12

Les répondantes nous informent qu'elles ont de grandes marges de manœuvre dans leur pratique pour gérer leur horaire en fonction des interventions individuelles, des interventions de groupe et des tâches administratives prévues qu'elles doivent effectuer. Le milieu leur laissant le champ libre, que ce soit en termes de temps et d'activités. Cependant, une contrainte principalement identifiée semble être au niveau financier, ce qui les amène à réduire leurs actions auprès des jeunes et à prioriser les tâches administratives sur les interventions auprès des jeunes. Les répondantes ont spécifié que les jeunes désirent souvent avoir des informations dans un contexte plus informel dans lequel elles sont accessibles pour les jeunes. Par exemple, lorsque le jeune croise le conseiller d'orientation dans le couloir de l'école.

5.7. Formation universitaire

La formation universitaire reçue a été discutée avec les répondantes, permettant ainsi d'en apprendre plus sur la structure de cette formation, et leur arrivée sur le marché du travail une fois celle-ci terminée.

«...J'ai pas senti vraiment dans ma formation que je pouvais m'intéresser à certaines clientèles plus que d'autres, en tout cas, je l'ai pas vécu comme ça. On ciblait un secteur, simplement...» Participante 3

«...tu as ta base de tarte dans le sens que tu es capable de faire des reflets, ton écoute est peut-être plus aiguisée, le ressenti tout ça, ça ils nous préparent à ça, à avoir un bon fond, au départ, mais en dehors de ça après ça, lorsque tu es lâchée lousse. » Participante 13

« Bien honnêtement non (...) je suis allée faire une formation sur ça (...) on a ben beau avoir des cours des habiletés relationnelles, des cours d'information et choix de carrière et tout ce que, la réalité du milieu scolaire, c'est pas ça. » Participante 6

La formation offre aux étudiants la possibilité de se concentrer sur un secteur de pratique leur permettant de développer un savoir-être et un savoir-faire en lien avec celui-ci.

Cependant, les répondantes mentionnent que cette formation est structurée de façon à choisir un secteur particulier plutôt que de faire un choix de clientèle précise. Il semble également que le contraste entre les théories présentées et la pratique est large.

Le thème de la formation nous a permis d'aborder les cours les plus marquants pour nos répondantes dans la trajectoire académique en sciences de l'orientation.

«...je suis allée chercher la grosse assise théorique (...) pour être encore plus solide, pis me permettre d'expérimenter (...) faque en essayant d'autres chose, je peux sortir du cadre, ça me donne une liberté.» Participante 7

«...tous les cours qui sont en lien avec l'intervention psychosociale, interactionniste-stratégique (...) juste par la nouvelle façon (...) remettre en question les choses autrement, dans la vie de tous les jours, ou dans l'intervention...» Participante 4

La formation axée sur la psychosociologie est considérée comme étant utile afin de pouvoir se dégager des marges de manœuvre dans leur pratique, mais aussi pour pouvoir œuvrer de façon stratégique avec leur clientèle, permettant ainsi de remettre en question les allants de soi dans la pratique.

5.8. Formation liée la population GL

Considérant les objectifs de cette recherche, nous avons questionné nos participants à savoir si leur formation leur permettait d'approfondir les réalités des personnes homosexuelles dans leur sphère personnelle, mais aussi en milieu scolaire.

« Là dessus pas du tout, il y avait pas de cours qui se donnait là dessus, comme je suis pas sur qu'il y a des cours qui se donnait sur le TDAH, des affaires demême, ou un cours, spécialisé non non. C'est très général, c'était vraiment général. » Participante 8

«...Non. mais y en as tu un cours là dessus? Peut-être qu'il en avait un dans le temps pis tsé, c'était pas, peut-être dans les choix qu'on choisissaient, pis je le sais pas si ça existait, mais moi j'en ai pas eu personnellement, mais ça existais-tu je le sais pas. » Participante 10

« ...dans la mesure ou je mets ça comme étant une difficulté identitaire (...) oui, d'être à l'écoute, d'être sensible à sa réalité, d'être empathique (...) Est-ce qu'on a abordé cette problématique-là en profondeur dans notre formation ? Pas nécessairement. » Participante 5

Nous sommes en mesure de constater à la lumière de ces résultats que la formation est considérée comme étant plutôt générale et n'a pas permis d'outiller les professionnelles à œuvrer auprès des jeunes homosexuels et lesbiennes, comme tout autre jeune ayant des besoins spécifiques en fonction de son profil individuel.

5.9. Amélioration à la formation

Les améliorations nécessaires ou non à la formation ont été abordées lors des entretiens permettant ainsi aux répondants de pouvoir s'exprimer sur leur perception de leur formation, et des éléments qui pourraient être corrigés pour les aider lorsqu'elles pratiquent avec les jeunes.

« C'est ça un des problèmes du bacc et de la maîtrise (...) on sort pis on a l'impression qu'on ne sait pas tant. Oui on est correct en relation d'aide pis on connaît des théories, comme je disais tantôt côté pratique, je fais quoi ?...» Participante 8

«... je me rappelle d'avoir relu un travail de choix professionnel, genre première session là, pis de le lire, de me lire, pis de dire : ouach! je suis vraiment déçue dans le fond de ma formation universitaire (...) enfin je vais être dans mon domaine, enfin ça va être concret », non pas pantoute.» Participante 12

«...on a pas de formation sur les TSA non plus à l'école (...) les difficultés d'apprentissage, les élèves qui ont des dysphasie, dyslexie, dysorthographe, etc. [...] on a ben beau avoir des cours des habiletés relationnelles, des cours d'information et choix de carrière (...) la réalité du milieu scolaire, c'est pas ça. C'est des élèves qui sont, qui ont, des troubles anxieux...» Participante 6

À la lumière des informations apportées par les répondantes, une confusion émerge une fois qu'un conseiller d'orientation fraîchement sortie des études se retrouve dans le milieu scolaire. Le contraste potentiel entre la théorie et la pratique n'est pas explicité dans la formation des conseillers et conseillères d'orientation. Le milieu scolaire dans lequel les professionnels œuvrent n'est pas toujours représentatif de ce qu'ils ont été amenés à comprendre et à expérimenter sur les bancs d'école. Un intérêt pour les troubles d'apprentissage et de santé mentale se dégage des propos des participantes, car elles rencontrent des personnes ayant des troubles d'apprentissage ainsi que des jeunes souffrant d'anxiété.

Chapitre 6 - Discussion

6.1. Pratiques des conseillers d'orientation et jeunes homosexuels

À la lumière des résultats, nous pouvons établir plusieurs constats pour répondre à notre question de recherche. Ceux-ci seront présentés dans la prochaine section, permettant ainsi de répondre à notre question de recherche, soit « **est-ce que les conseillers d'orientation rencontrent effectivement dans leur pratique des jeunes homosexuels vivant des difficultés reliées à leur orientation sexuelle?** »

Les conseillers d'orientation œuvrant en milieu scolaire secondaire peuvent rencontrer des jeunes homosexuels dans leur pratique, mais la nécessité d'aborder les difficultés en lien avec l'orientation sexuelle se présente rarement et, dans certains cas, jamais. Ce ne serait donc pas aux conseillers d'orientation de répondre aux demandes de cet ordre, car ils ne se considèrent pas formés à œuvrer auprès de ce type de jeunes, mais précisément à aborder les difficultés reliées à l'orientation sexuelle. Nous constatons que les professionnels de l'orientation ne considèrent pas qu'il s'agisse de leur rôle en milieu scolaire et que ce ne soit pas pour ce type de problèmes qu'ils doivent être consultés. Cependant, lorsque le jeune insiste, le conseiller d'orientation va intervenir pour informer ou rassurer l'élève sur ses appréhensions quant à l'impact de son orientation sexuelle sur son choix de carrière.

Nos résultats démontrent que le milieu scolaire offre de grandes marges de manœuvre dans la pratique en orientation en ce qui a trait à la gestion du temps et de l'organisation des activités. Notons également que le contexte économique actuel et les coupes budgétaires en éducation au Québec amènent cependant les conseillers d'orientation à devoir prioriser parfois les tâches administratives plutôt que celles reliées aux activités d'orientation avec les jeunes. Nous pensons que cette organisation de tâches pourrait empêcher le professionnel de se former adéquatement pour intervenir auprès de personnes à profil atypique, ayant parfois peu de temps pour répondre aux questions des élèves normalement reliées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Lorsqu'un jeune homosexuel se présente dans le bureau du C.O et verbalise ses difficultés en lien avec son orientation sexuelle, le professionnel de l'orientation priorisera la référence graduelle ou immédiate à un autre professionnel. Ces références étant considérées comme des personnes-ressources pertinentes pour aborder les problèmes ou questionnements reliés

à l'orientation sexuelle avec les jeunes. Nous pouvons constater également que l'homophobie est toujours présente en milieu scolaire, principalement sous forme verbale. Cependant, ce phénomène tend à être moins visible ou explicite, considérant que les écoles se positionnent clairement contre l'intimidation et condamnent ce type de violence. Enfin, les conseillers d'orientation constatent que, une fois en emploi, la formation qu'ils ont reçue ne les a pas amenés à bien comprendre l'écart potentiel entre la théorie apprise sur les bancs d'école et la pratique en milieu scolaire, surtout en matière de problèmes de santé mentale ou d'apprentissage.

Nous pouvons constater que les conseillers d'orientation œuvrant en milieu scolaire rencontrent effectivement des jeunes homosexuels, bien que cela est rare. Les interventions recherchées chez les jeunes de la part du professionnel en orientation portent rarement sur les difficultés vécues en lien avec l'orientation sexuelle, les raisons de consultation spécifiquement auprès des C.O de la part des jeunes homosexuels au Québec n'ont pas fait l'objet de recherches antérieures. Nous ne pouvons donc confronter ce résultat à la lumière de la littérature. Cela dit, il est possible de se demander si les jeunes homosexuels en milieu scolaire secondaire québécois voient les conseillers d'orientation comme étant des personnes-ressources en mesure de pouvoir les aider lors de difficultés reliées à leur orientation sexuelle. Nous serions peut-être amenés à constater la présence d'une division exclusive des tâches et des fonctions des personnes-ressources sur place. En guise d'exemple, un travailleur social pourrait être considéré comme un expert travaillant exclusivement sur les problèmes d'insertion sociale ; un psychologue, sur les problèmes de santé mentale. Cette segmentation ne permettrait pas aux jeunes d'identifier les autres compétences des professionnels disponibles pour lui.

Les propos de Bieske et Matthews (1996) nous éclairent d'ailleurs sur l'importance d'afficher une ouverture à l'égard de la diversité sexuelle pour que les clients GLBT puissent se sentir accueillis. Il serait pertinent de savoir si les conseillers d'orientation en milieu scolaire démontrent bien une ouverture à aborder les questionnements reliés à l'orientation sexuelle, par exemple, en posant une affiche contre les propos homophobes. Cet affichage permettrait à la clientèle d'identifier que ce professionnel se positionne

clairement contre l'homophobie et a une connaissance des effets négatifs que cette orientation sexuelle peut entraîner sur l'insertion sociale et professionnelle.

6.2. Premier objectif : Pratique d'intervention auprès des jeunes homosexuels

Tel qu'indiqué lors de la présentation de notre question de recherche, le premier objectif spécifique de cette recherche consiste à *explorer de quelle manière les conseillers d'orientation en milieu scolaire québécois interviennent auprès des jeunes homosexuels vivant des difficultés reliées à leur orientation sexuelle.*

Afin de pouvoir répondre à cet objectif spécifique, nous allons aborder les difficultés retrouvées en milieu scolaire avec l'homosexualité. Ce résultat nous permettra de pouvoir aborder par la suite la pratique des conseillers d'orientation.

Les conseillères d'orientation interviewées mentionnent qu'elles n'en sont pas régulièrement témoins, tel qu'indiqué dans les résultats. Bien que rare, l'homophobie est toujours présente en milieu scolaire et elle se présente particulièrement sous forme verbale. Ces propos confirment les études de Dorais (2014a), Beaumont, Leclerc et Frenette (2014) et Chamberland (2011) qui indiquent que l'homophobie est toujours un phénomène rencontré en milieu scolaire, et que cette violence se manifeste principalement verbalement. De manière plus spécifique, l'homophobie est effectivement explicitée par des termes tel que « fif », « tapette », et sont principalement utilisés pour heurter les jeunes identifiés comme homosexuels. Nos résultats indiquent également le fait les jeunes victimes de ces agressions verbales peuvent ne pas avoir une orientation sexuelle spécifiquement homosexuelle.

Considérant nos résultats et ce portrait dressé par les études récentes, nous sommes amenés à nous demander pourquoi les conseillers d'orientation ne se considèrent pas comme des personnes-ressources adéquates pouvant répondre à ces agressions et apporter un support aux jeunes qui en sont victimes? La référence graduelle ou immédiate soulevée plus haut risque d'accentuer la détresse ressentie du jeune victime d'homophobie. Nous estimons que cette pratique nourrit le manque d'estime de soi et la vision que l'homosexualité est une conduite anormale qui nécessite des soins particuliers, tel qu'indiqué par Anastas et

Appleby (1998). Les résultats démontrent donc que le jeune est toujours à risque de se retrouver dans une situation anxiogène où les marges de manœuvre peuvent être grandement réduites, et que l'absence d'une intervention adéquate peut être lourde de conséquences. D'autant plus que la société renvoie souvent, subtilement ou non, aux jeunes homosexuels, l'image que les personnes homosexuelles nécessitent d'être considérées autrement, tel qu'explicité par Héma-Québec (2014) lors des dons de sang. Enfin, nos résultats établissent que le fait de dédramatiser l'homophobie lorsque celle-ci se manifeste est de mise chez les professionnels de l'orientation, voulant ainsi faire comprendre que leur but n'est pas de heurter le jeune spécifiquement sur son orientation sexuelle. Est-ce que le fait de dédramatiser ces agressions verbales est le signe d'un problème de compréhension du phénomène de l'homophobie et de son impact sur le jeune qui est en est la cible? De l'intimidation quotidienne conjuguée à une absence de considération de la part d'un professionnel peut réduire ou enlever les marges de manœuvre perçues par le jeune pour se sortir de sa souffrance.

Selon nos résultats, les jeunes homosexuels consultent rarement les conseillers d'orientation concernant les difficultés reliées à leur orientation sexuelle. Lorsque c'est le cas, les professionnels seront amenés à référer graduellement ou immédiatement à un professionnel considéré plus compétent pour ce type de difficultés rencontrées. Il est possible de se demander pourquoi les conseillers d'orientation ne se considèrent pas aptes à aborder les questionnements reliés à l'orientation sexuelle des jeunes du secondaire? S'agit-il d'un manque de connaissance des réalités GLBT? Ce résultat diffère de ce qu'on retrouve dans la littérature à ce sujet. En effet, le conseiller d'orientation devrait être en mesure de pouvoir intervenir auprès de ces jeunes.

La profession de conseiller d'orientation, tel que considérée par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (2014) consiste à mettre l'emphase sur les stratégies d'adaptation permettant de pouvoir choisir sa carrière et des choix personnels en lien avec l'insertion sociale et professionnelle. Ces thèmes sur lesquels le conseiller d'orientation devrait être informé incluent également les questionnements sur la sexualité (Gouvernement du Canada, 2016). Il convient de se demander si cette tendance à référer à d'autres professionnels émane d'une incompréhension ou d'un manque de clarté du rôle du

conseiller d'orientation en milieu scolaire secondaire, entre autres, et de son champ de pratique. Est-ce que les coupes budgétaires dont souffre le domaine de l'éducation au Québec amènent à établir clairement les champs de pratique en déléguant en fonction du type de problème rapporté? Il serait intéressant d'approfondir sur la vision qu'ont les dirigeants en milieu scolaire secondaire des personnes-ressources et quels sont éléments qui expliquent que de référer est la solution pertinente. L'aspect financier vu dans les résultats pourrait être une piste de réflexion intéressante au sens où les coûts engendrés par l'embauche de personnes-ressources empêchent celles-ci de pouvoir œuvrer en fonction de leur compétence réelle ou en fonction de ce qui leur est imposé comme cadre.

Les répondantes nous indiquent que lorsque le jeune insiste pour être accompagné par le conseiller d'orientation de l'établissement d'enseignement, l'intervention du professionnel va consister à informer et/ou à rassurer le jeune sur les difficultés potentielles en milieu de travail. Ce résultat nous amène à considérer que le système binaire de genre et d'orientation sexuelle exerce une influence sur les professionnels qui accompagnent les jeunes homosexuels. En effet, ce type d'intervention nous amène à faire l'hypothèse que la socialisation des conseillers d'orientation est aussi influencée par l'hétérosexisme, les amenant à prévenir l'individu sur la base des normes sociales en matière de genre et de sexualité. Les écrits de Dorais (1999), Ryan (2003) et Rocher (1992) ont d'ailleurs mis en lumière l'influence de la socialisation sur les individus, comme quoi elle est marquante dans la vie du jeune et peut affecter son intégration sociale. Il serait intéressant d'explorer davantage comment les conseillers d'orientation du Québec se représentent les personnes homosexuelles dans le milieu scolaire.

S'agit-il d'une clientèle à qui il est important de rappeler l'importance de correspondre, par exemple, à la conception de l'homme attendue d'une société hétérosexiste? Est-ce que les interventions incitent ces jeunes à s'ajuster à ce que la société attend d'eux dans le but de les amener à se conformer au profil de l'emploi? Néanmoins, il convient de se questionner sur la portée de ces interventions, car il est clair qu'elles ne permettent pas au jeune de sortir de l'impasse dans lequel il se trouve, et ainsi de pouvoir agir sur sa réalité au sens où l'entend Ninacs (2008). Enfin, nous constatons qu'une telle intervention avec un jeune peut s'avérer nuisible, car elle peut être perçue comme étant un signe d'hostilité envers l'orientation

sexuelle du jeune, accentuant ainsi son estime de soi, tel que le mentionnent Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer (2012).

6.3. Deuxième objectif : Éléments favorisant ou empêchant l'intervention

Un deuxième objectif spécifique de notre recherche est *de comprendre les éléments facilitant ou empêchant l'intervention auprès des jeunes homosexuels de la part des conseillers d'orientation en milieu scolaire.*

Les deux prochaines sections nous permettront donc d'avoir des pistes de réponse à notre deuxième objectif spécifique. Tout d'abord, le rôle perçu du conseiller d'orientation, largement abordé dans cette recherche, nous a permis de comprendre qu'il s'agit d'un élément central favorisant ou non les interventions en milieu scolaire au secondaire. De plus, la pratique quotidienne, tel qu'explicitée par nos répondants, nous a permis de dresser le portrait du contexte dans lequel elles se trouvent.

6.3.1. Rôle du conseiller d'orientation en milieu scolaire

Le rôle du conseiller d'orientation serait d'écouter le jeune à priori, mais pas d'intervenir sur les questionnements liés à l'orientation sexuelle. Ce type de problématique identitaire ferait davantage l'objet d'intervention de professionnels considérés comme formés en la matière, tels que des psychologues et psychoéducateurs. Ce résultat se dirige dans une direction différente de celle que nous retrouvons dans la littérature. Tout d'abord, il est attendu du conseiller d'orientation de faire l'évaluation des ressources psychologiques, et d'amener la personne accompagnée à développer des stratégies d'adaptation dans le but de pouvoir faire des choix, entre autres, personnels lui permettant de rétablir son autonomie sociale et professionnelle (OCCOQ, 2014).

Une fois de plus, on peut se questionner sur la clarté du rôle du conseiller d'orientation en milieu scolaire. Il est certain que le rôle du professionnel est d'accompagner les jeunes, et ce, indépendamment de leur orientation sexuelle. Il nous apparaît donc clair qu'il s'agit non seulement du rôle du conseiller d'orientation, mais que ce type de professionnels est formé

en relation d'aide afin d'œuvrer auprès des jeunes éprouvant des difficultés relationnelles et/ou psychologiques.

Le rôle du conseiller d'orientation tel qu'il est représenté par nos participantes ne met pas l'emphase sur l'orientation sexuelle lors d'interventions, mais aborde-t-il cette problématique lorsque le jeune manifeste des difficultés en lien avec celle-ci? Guichard et Bujéault (2006) mentionnent que la pratique en orientation en milieu scolaire aborde les problèmes d'orientation scolaire et professionnelle, mais aussi ceux reliés à la socialisation. La pression sociale qui incite les jeunes homosexuels à se conformer à la normalité nous semble directement liée à leur socialisation, entre autres.

Si les professionnels en orientation ne considèrent pas que ce soit leur rôle d'aborder l'orientation sexuelle dans leur intervention, comment peuvent-ils aborder les autres problèmes reliés à la socialisation que le jeune, peu importe son orientation sexuelle, peut éprouver?

Une ambivalence se dégage des résultats. D'un côté, les répondantes affirment qu'il est du rôle du C.O d'aborder l'orientation sexuelle lorsqu'elle interfère avec le choix du programme d'études, mais d'un autre, on ne considère pas que l'orientation sexuelle a un impact tangible sur le choix de carrière.

6.3.2. Pratique quotidienne en milieu scolaire

Les répondantes nous informent qu'elles ont de grandes marges de manœuvre dans leur pratique pour gérer leur horaire en fonction des interventions individuelles, des interventions de groupe et des tâches administratives prévues qu'elles doivent effectuer. Le milieu leur laissant le champ libre, que ce soit en termes de temps et d'activités. Cependant, une contrainte principalement identifiée semble être au niveau financier, ce qui les amène à réduire leurs actions auprès des jeunes et à prioriser les tâches administratives sur les interventions auprès des jeunes.

6.3.3. Formation universitaire en orientation

Le programme de 1er et de 2e cycle en orientation de l'Université Laval offre aux étudiants la possibilité de se concentrer sur un secteur de pratique leur permettant de développer un savoir-être et un savoir-faire en lien avec celui-ci. La formation est perçue comme étant générale par les participantes, et ne prépare pas à œuvrer auprès des jeunes gays et lesbiennes. Cependant, elle n'exclut pas seulement les informations en lien avec la population homosexuelle. En effet, la formation n'amène pas non plus à travailler avec des jeunes ayant des besoins spécifiques en fonction d'un profil individuel, par exemple, des jeunes avec des troubles d'apprentissage.

Les répondantes mentionnent que cette formation est généralement structurée de façon à choisir un secteur particulier plutôt que de faire un choix de clientèle précise. La structure des programmes offerts ne permet pas de développer des outils d'intervention efficace pour une clientèle précise, qu'il s'agisse d'œuvrer auprès de la diversité sexuelle ou des jeunes ayant des problèmes de santé mentale, tel que soulevé par nos participantes. En ce qui a trait à la diversité sexuelle et conformément à ce que mentionnent Dorais (2014a) et Ryan (2003) et tel que nous l'avons soulevé dans la recension des syllabus des cours universitaires offerts, le nombre de cours offert dans la formation ne permet pas de développer des connaissances précises sur les réalités GLBT. De plus, approfondir les connaissances afin d'intervenir efficacement auprès des jeunes homosexuels, tout en considérant le contexte dans lequel ils se trouvent, n'est pas une avenue possible pour les personnes intéressées à cette clientèle. Malgré l'existence d'un cours portant sur la discrimination envers les minorités offert à l'Université Laval, nous considérons que la formation offerte aux futurs conseillers et conseillères d'orientation mériterait d'être développée davantage. Cela, dans le but principal de pouvoir réduire le sentiment d'impuissance qui peut accompagner le fait d'être homosexuel en milieu scolaire.

6.3.4. Amélioration à la formation en orientation

À la lumière des informations apportées par les répondantes, nous constatons qu'une confusion émerge une fois que les professionnels se retrouvent dans le milieu scolaire. Le

contraste potentiel entre la théorie et la pratique n'est pas approfondi dans la formation des conseillers et conseillères d'orientation. Celle-ci offrant du contenu théorique marquant chez les professionnels en orientation, mais qui nécessiterait d'être davantage jumelé à des activités pratiques liées au travail en milieu scolaire, selon les résultats. Le milieu scolaire dans lequel les professionnels œuvrent n'est pas toujours représentatif de ce qu'ils ont été amenés à comprendre et à expérimenter sur les bancs d'école. Un intérêt pour les troubles d'apprentissage et de santé mentale émerge des propos des participantes, car elles rencontrent des personnes ayant des troubles d'apprentissage ainsi que des jeunes souffrant d'anxiété. Une fois de plus, cela concorde avec ce que les études de Dorais (2014a), Ryan (2003) et Alderson (2003), la formation portant sur les réalités GLBT nécessite d'être développée davantage afin d'œuvrer efficacement auprès des jeunes homosexuels en milieu scolaire. Nous pouvons donc comprendre ce contraste entre la théorie et la pratique par le fait que la formation nécessiterait des ajustements importants afin de travailler avec des jeunes avec un profil atypique en milieu scolaire.

Tel que le rapporte Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen, et Palmer (2012), les jeunes vont avoir tendance à se confier à des gens perçus comme étant formés en relation d'aide. Il est donc indispensable que ces professionnels soient en mesure de répondre aux demandes des jeunes lorsqu'elles se présentent. Si ces jeunes perçoivent les conseillers d'orientation en milieu scolaire comme étant formés en relation d'aide, tel que l'OCCOQ (2014) le laisse comprendre, alors les professionnels devraient être préparés adéquatement à travailler auprès des jeunes gays et lesbiennes.

Le milieu scolaire continue à être un milieu hostile pour les jeunes homosexuels (Anastas et Appleby, 1998 : Dorais, 2014a), et il est, selon nous, urgent d'élargir le champ d'études sur les réalités que les personnes homosexuelles peuvent rencontrer dans ce milieu. Dans le cas contraire, elles peuvent souffrir non seulement d'homophobie explicite et implicite, et ce, au quotidien, mais également d'un manque de support qui peut affecter l'espoir du jeune que sa situation devienne moins lourde à porter. Des questions déontologiques se posent lorsque des intervenants qui sont insuffisamment formés doivent œuvrer auprès de jeunes considérés comme étant différents.

6.4. Troisième objectif : Intervention potentielle sur l'impuissance

Un de nos objectifs est d'*identifier comment les interventions des conseillers d'orientation en milieu scolaire au secondaire pourraient permettre aux jeunes homosexuels de sortir du sentiment d'impuissance.*

Tel que mentionné dans nos résultats, le professionnel en orientation en milieu scolaire au secondaire bénéficie d'une grande marge de manœuvre. Nos répondantes mentionnent qu'elles peuvent gérer leur agenda et les activités comme elles l'entendent. Il n'y aurait pas d'autres contraintes perçues et vécues venant des dirigeants de l'établissement scolaire que celle au niveau financier. Cela dit, l'aspect financier n'empêche pas un jeune homosexuel de se remettre en action et de retrouver le pouvoir d'agir sur sa situation. L'intervention d'un conseiller d'orientation, en abordant le problème vécu ici et maintenant, peut amener le jeune à prendre conscience des marges de manœuvre possibles. Cette façon de faire n'engendre pas de coûts supplémentaires, mais simplement de la part du professionnel en relation d'aide, d'adopter une intervention axée sur le changement plutôt que celle de combler des carences. La liberté dont jouissent les conseillers d'orientation en milieu scolaire donnerait ainsi l'espace nécessaire pour aborder le problème rencontré par le jeune, définir les solutions envisageables en fonction de son contexte, et lui faire prendre conscience des actions possibles dans sa situation. Nous estimons donc que la marge de manœuvre que les conseillers d'orientation ont en milieu scolaire est un élément qui favorise une intervention permettant au jeune de sortir de l'impuissance. Ainsi, cette pratique d'intervention pourrait réduire les conséquences sur la santé psychologique des jeunes vivant de l'exclusion soulevées dans les nombreuses études (Chamberland, 2011; Kosciw, Greytak, Bartkiewicz, Boesen et Palmer, 2012; Dorais, 2014a; Beaumont, Leclerc et Frenette, 2014; Mishara et Tousignant, 2004).

Un autre élément qui favorise l'élimination du sentiment d'impuissance est le fait que les jeunes réussissent parfois à mettre des mots sur leurs difficultés. Les répondantes indiquent que parfois les jeunes sont en mesure de mettre des mots sur leur orientation sexuelle et d'aborder les difficultés que cela engendre dans leur vie. En lien avec l'intervention, Buhrke (1989) mentionne que les professionnels en relation d'aide doivent

être aptes à aborder les difficultés vécues lorsque le jeune le mentionne. Nous considérons donc important de sensibiliser les conseillers à ces aspects, car leur rôle, tel que défini par l'ordre portait à « *développer et maintenir les stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels, tout au long de sa vie* » (OCCOQ, 2014). Le fait que les jeunes mentionnent parfois leurs difficultés en lien avec l'orientation sexuelle à un conseiller d'orientation est un élément essentiel. En effet, pour se libérer de l'impuissance, il faut tout d'abord que la personne puisse être en mesure de nommer les obstacles qu'elle rencontre.

Concernant la formation, tel qu'indiqué plus haut, au niveau des cours offerts, nous avons spécifié que le cours discrimination et trajectoire professionnelle permet de pouvoir ouvrir sur une problématique vécue par une minorité. Cependant, la formation actuelle mériterait d'être développée davantage afin de former les futurs praticiens en orientation à œuvrer auprès des jeunes gays et lesbiennes. Notons toutefois qu'une formation est constamment en changement et que les possibilités d'approfondir les connaissances sur une minorité s'avèrent possibles. Outre les cours à vision interactionniste stratégique, nous considérons qu'à la lumière de nos résultats et au moment où nos participantes ont gradué, la formation ne favoriserait pas complètement la sortie de l'impuissance des jeunes homosexuels au Québec.

La pratique d'intervention auprès des jeunes homosexuels élaborée dans nos résultats nous informe que les conseillers d'orientation réfèrent de façon graduelle ou immédiate, à des professionnels considérés comme étant plus compétents pour aborder les problématiques que vivent ces jeunes. Considérant ces résultats, la pratique actuelle des conseillers d'orientation en milieu scolaire au Québec ne favoriserait pas le rétablissement du rapport à l'action des jeunes homosexuels au secondaire.

Nous constatons à la lumière de nos résultats que les conseillers d'orientation sont appelés à accompagner des jeunes avec des profils diversifiés, que ce soit avec des jeunes éprouvant des troubles d'apprentissage ou d'anxiété, ou des jeunes qui sont incapables d'exprimer qui ils sont. L'éventail large des problématiques abordées en intervention confirme que les conseillers d'orientation peuvent favoriser le dépassement des obstacles que les jeunes homosexuels peuvent rencontrer à l'école au secondaire.

6.5 Limites de la recherche

Bien que cette recherche exploratoire atteigne son objectif de documenter la pratique des conseillers d'orientation auprès de la clientèle homosexuelle au secondaire, elle comporte quelques limites, et celles-ci seront discutées dans cette section.

Hommes homosexuels et femmes lesbiennes

Notre recherche porte particulièrement sur les personnes homosexuelles homme et femme inclusivement. Il aurait été intéressant d'explicitier et d'analyser les différences pour les filles et les garçons qui se découvrent homosexuels à l'école secondaire. Considérant l'objectif de la recherche et des dimensions à l'étude, nous avons dû inclure les deux.

Désirabilité sociale

Les liens avec la pratique en orientation et l'homosexualité ne sont pas des thèmes souvent discutés. Les conseillers d'orientation se perçoivent et sont souvent perçus par les personnes en milieu scolaire comme étant peu formés pour des questions reliées à l'orientation sexuelle. Le chercheur a dû parfois expliquer la pertinence de s'intéresser à des tels liens lors du recrutement. Nous estimons important d'en prendre connaissance dans les résultats de cette recherche.

Le counseling

Notre recherche ne nous a pas amenés à explorer davantage le processus de counseling. Bien que des cours et stages soient offerts aux étudiants en orientation pour développer leurs habiletés relationnelles et leurs connaissances en counseling, nous n'avons pas identifié une concentration claire et précise sur la clientèle homosexuelle lors de l'analyse des programmes en orientation. Nous considérons qu'il s'agit d'une limite dans cette recherche, malgré que les compétences relationnelles aient été soulevées dans nos résultats, il aurait été intéressant d'approfondir avec les répondantes l'importance du counseling scolaire dans leur travail.

L'échantillonnage

Les participants à cette recherche étaient tous des conseillers d'orientation de sexe féminin. Afin d'avoir un portrait plus juste de la pratique des conseillers d'orientation, il aurait été intéressant d'avoir des répondants masculins dans notre recherche. Malgré les tentatives de recrutement, aucun homme n'a accepté de participer. Des répondants de sexe masculin auraient pu nous permettre une analyse plus approfondie de la réalité des conseillers d'orientation et de mettre en lumière les différences potentielles, entre autres, dans la pratique auprès des jeunes homosexuels. De plus, bien que cette recherche exploratoire mette en lumière des résultats démontrant plusieurs lacunes en lien avec la profession de 14 conseillères d'orientation en milieu scolaire et les jeunes homosexuels, nous ne pouvons généraliser ces résultats à l'ensemble des conseillers en orientation au Québec. Nous considérons que dans certains cas, le contexte dans lequel le conseiller d'orientation se trouve et la formation complémentaire que celui-ci peut avoir acquise sur les clientèles homosexuelles peuvent influencer fortement sa pratique auprès des jeunes gays et lesbiennes. Il est important d'en tenir compte.

Le point de vue des conseillers d'orientation.

Bien que la littérature nous a permis de soulever clairement une impuissance chez les jeunes gays et lesbiennes, notre recherche nous a amenés à aborder la pratique des conseillers d'orientation auprès de ces jeunes et à interviewer des praticiens plutôt que des personnes homosexuelles. Bien que les données recueillies nous ont permis d'atteindre nos objectifs, nous considérons qu'il s'agit d'une limite dans notre étude.

Mémoire

Bien qu'elle permette de faire des liens pertinents qui sont peu mis de l'avant dans les recherches actuelles sur la pratique des conseillers d'orientation en milieu scolaire au Québec, cette présente étude a été effectuée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Nous considérons, en tenant compte du rythme des études entre autres, qu'il s'agit d'un élément qui influence l'approfondissement de cette recherche.

Chapitre 7 - Conclusion

Cette recherche de nature exploratoire nous permet de faire plusieurs constats concernant la pratique des conseillers d'orientation auprès des jeunes homosexuels dans les écoles secondaires du Québec. Tout d'abord, nos résultats nous ont démontré que les C.O rencontrent des jeunes homosexuels dans leur pratique et ont confirmé que l'homophobie en milieu scolaire est toujours présente. Nos résultats indiquent que la référence graduelle ou immédiate à des psychoéducateurs ou à des psychologues, par exemple, s'avère être la pratique d'intervention privilégiée. Dans les contextes où la référence est impossible, le conseiller d'orientation tentera d'informer ou de rassurer le jeune sur les difficultés potentielles que pourrait lui causer son orientation sexuelle une fois rendue sur le marché du travail. Cette recherche nous a amenés à mettre en lumière que le rôle du conseiller d'orientation ne consiste pas à aborder les difficultés reliées aux questionnements identitaires de cet ordre.

Les profils rencontrés, selon nos répondants, sont diversifiés et les raisons de consultation également. Les C.O peuvent être amenés à aborder plusieurs difficultés sortant de la demande d'information sur les programmes d'études et/ou le choix de carrière. En guise d'exemple, nous pouvons noter des problèmes de santé mentale et d'apprentissage. Ces éléments nous informent que les conseillers d'orientation sont des agents de changement dont les connaissances et compétences développées pourraient être bénéfiques pour les jeunes gays et lesbiennes.

Nous avons pu également comprendre que la pratique quotidienne des conseillers d'orientation en milieu scolaire se fait sans un cadre rigide de pratique de la part de leur milieu. Ils ont donc de grandes marges de manœuvre sur ce qu'ils désirent faire dans leur pratique et le type de problématique qu'ils peuvent aborder. Nous notons également qu'une formation spécifique sur les réalités GLBT mériterait d'être mise en place pour que les conseillers d'orientation puissent être consultés par les jeunes et perçus, entre autres, comme étant des professionnels aptes à pouvoir aborder les questionnements sur l'orientation sexuelle.

7.1 Pistes de recherches futures

Cette recherche de nature exploratoire portant sur la pratique des conseillers d'orientation en milieu scolaire secondaire auprès des jeunes homosexuels ouvre un champ considérable pour des études futures. Notre recherche a permis d'aborder la façon dont les conseillers d'orientation en milieu scolaire au secondaire se représentent leur rôle. Il serait intéressant d'approfondir les représentations sociales que se font les C.O au Québec sur les personnes GLBT. À l'inverse, nous considérons que les perceptions des personnes GLBT envers le rôle du conseiller d'orientation pourraient également faire l'objet de recherches futures. Elles permettraient d'élaborer des pistes de réponse mettant ainsi en lumière, entre autres, les raisons qui font que les conseillers d'orientation sont peu consultés par cette clientèle.

Les objectifs de cette recherche ont été répondus par des professionnelles de sexe féminin. Il serait intéressant d'aborder la pratique en orientation dans ce même contexte avec des conseillers d'orientation de sexe masculin. Cela permettrait peut-être de soulever des distinctions sur le rôle de C.O en milieu scolaire au secondaire, et également des différences dans les approches adoptées en intervention.

La présente étude démontre que les conseillers d'orientation rencontrent des jeunes homosexuels dans leur pratique. Cependant, à la lumière des résultats de notre recherche, ils ne se considèrent ni formés ni outillés pour œuvrer auprès de cette clientèle. Les participantes rencontrées dans cette recherche semblent faire une distinction importante entre les profils atypiques et celui des personnes homosexuelles. Cette distinction pourrait faire l'objet d'une recherche future permettant ainsi de mettre en lumière les nombreuses compétences qu'ont les conseillers d'orientation au Québec et qui se situent bien au-delà de la simple application de techniques d'évaluation.

Bibliographie

- Alderson, K. G. (2003). The corporate closet: Career challenges of gay and lesbian individuals. *National Consultation on Career Development*. Récupéré le 1 octobre à <http://contactpoint.ca/wp-content/uploads/2013/01/pdf-03-02.pdf>
- Anastas, J. W., Appleby, G. A. (1998). *Not just a passing phase: Social work with Gay, Lesbian, and Bisexual People*. Columbia University.
- Arteau, M., Gaudreau, L. (2007). *Empowerment : désirs et défis, récit d'une expérience d'insertion par le développement du pouvoir d'agir*. Collectif québécois d'édition populaire.
- Beaumont, C., Leclerc, D., Frenette, E. (2014). Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement au Québec. Rapport du groupe de recherche SÉVEQ repéré le 1 novembre 2014 à http://www.violenceecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/okSeptembre_2014_-_Rapport_Seveq_Violence_Ecole.pdf
- Bieschke, K.J., Matthews, C. (1996). Career counselor attitudes and behaviors towards gay, lesbian, bisexual clients. *Journal of Vocational Behavior*, 48, 243-255
- Borrillo, D. (2001). *L'Homophobie*. 2ed. P.U.F : Paris
- Borrillo, D. (2010). *Le sexe et le droit: de la logique binaire des genres et la matrice hétérosexuelle de la loi*. Repéré le 14 juin 2015 au <http://www.fumec.br/revistas/meritum/article/view/1059/752>
- Bujold, C. et Gingras, M. (2000). *Choix professionnel et développement de carrière : théories et recherches* (2e éd.). Boucherville : Gaëtan Morin. 436 p.
- Buhrke, R. A. (1989). Incorporating lesbian and gay issues into counselor training: Are source guide. *Journal of Counseling and Development*, 68, 77-80.
- Castañeda, M. (2013). *Comprendre l'homosexualité*. Nouvelle édition revue et augmentée. Édition Robert Laffont : Paris
- Chamberland, L. (2011). *L'homophobie à l'école secondaire au Québec : Portrait de la situation, impacts et piste de solution*. Repéré le 01 août 2014 à <http://www.colloquehomophobie.org/> http://www.colloquehomophobie.org/wp-content/uploads/2012/12/48-L_homophobie_au_secondaire_au_quebec.pdf
- Chambre de commerce gaie du Québec. (2014). Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail. Repéré à <https://cclgbtq.org/wp-content/uploads/2015/12/Lexique-LGBT.pdf>
- Chauvin, S., Lerch, A. (2013). *Sociologie de l'homosexualité*. Collection REPERES : Paris

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (2007). *De l'égalité juridique à l'égalité sociale. Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*, Montréal, Groupe de travail mixte contre l'homophobie/Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Conseil québécois des gais et lesbiennes (2014). *Histoire de LGBT Québec*. Repéré le sur 5 novembre 2014 sur le site : <http://www.cqgl.ca>
- Deslauriers J-P, Kérisit M. (1997) Le devis de recherche qualitative. In : Poupart J, Eslauriers JP, Groulx LH, Laperrière A, Mayer R et Pirès AP (eds) : *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin, 85-111.
- Dorais, M. (1999). *L'éloge de la diversité sexuelle : du sexisme à l'homophobie*. Montréal VBL éditeur.
- Dorais, M. (2014a). *Mort ou Fif : Homophobie, intimidation et suicide. N. Ed.* Edition Typo
- Dorais, M. (2014b). *De la honte à la fierté*. VLB Éditeur
- Dubuc, B. (2002). Les centres du plaisir. Université McGill. Repéré le 4 septembre 2016 à http://lecerveau.mcgill.ca/flash/a/a_03/a_03_cr/a_03_cr_que/a_03_cr_que.html
- Eribon, D. (2012). *Réflexions sur la question gay*. Paris, Flammarion
- Fortin, L., Royer, E., Potvin, P., Marcotte, D., Yergeau, E. (2004). La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Revue canadienne des sciences du comportement*. 36:3, 219-231
- Fortin, M-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Édition Chenelière Éducation
- Frost D.M, Bastone L.M. (2008). The role of stigma concealment in the high school experiences of gay, Lesbian and bisexual individuals. *LGBT Youth* 5(1):26–36.
- Gouvernement du Canada (2014). L'orientation sexuelle et les droits de la personne. Récupéré le 4 novembre 2014 à <http://www.pch.gc.ca/fra/1355925591901/1398369493402>
- Gouvernement du Canada (2016). Classification nationale des professions 2016. Repéré le 20 décembre 2016 à <http://cnp.edsc.gc.ca/Francais/CNP/ProfilRechercheRapide.aspx?val=4&val1=4143&ver=06&val65=Conseiller%20en%20orientation>
- Gouvernement du Québec (2016) Étudier au Québec, système scolaire québécois. Repéré le 10 septembre 2016 à <http://www.education.gouv.qc.ca/eleves/etudier-au-quebec/systeme-scolaire-quebecois/>
- Guichard, J., Huteau, M. (2006) *Psychologie de l'orientation 2ed*. Dunod

- Héma-Québec (2014). Homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme – modification au critère d’admissibilité au don de sang à partir du 22 juillet 2013 repéré le 5 novembre à <http://www.hemaquebec.qc.ca/publications/communiqués/archives/2013/communiqués/hsh-modification.fr.html>
- Héma-Québec (2016). Homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme - Repéré le 4 septembre 2016 à <https://www.hema-quebec.qc.ca/sang/donneur-sang/puis-je-donner/homme-ayant-eu-une-relation-sexuelle-avec-un-homme.fr.html>
- Institut de la statistique du Québec (2014). Même profession, salaire différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées. Repéré le 10 novembre 2015 à http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_FemmeVsHomme2014H00F00.pdf
- Johnson, J., & Repta, R. (2012). Sex and gender: Beyond the binaries. In J. Oliffe, & L. Greaves (Eds.), *Designing and conducting gender, sex, & health research*. (pp. 17-39). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications, inc
- Gratton, C. & Jones, I. (2004). *Research Methods for Sport Studies*, London and New York: Routledge
- Kosciw, J. G., Greytak, E. A., Bartkiewicz, M. J., Boesen, M. J., & Palmer, N. A. (2012). *The 2011 National School Climate Survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual and transgender youth in our nation’s schools*. New York: GLSEN.
- Karli, P. (2005). *Le cerveau et la liberté*. Paris, Odile Jacob.
- Laborit, H. (1976). *L'éloge de la fuite*. Paris, Robert Laffont
- LaMarre, N. (2007). Compulsory Heterosexuality and the Gendering of Sexual Identity: A Contemporary Analysis. *New York Sociologist. Vol 2*. Repéré le 13 avril 2014 au <http://newyorksociologist.org/LaMarre.pdf>
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance : Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*. Québec, QC : Éditions ARDIS.
- Ministère de la Justice du Québec. (2015). Lutte contre l'homophobie. Repéré à <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/dossiers/homophobie/homophobie.htm#planactiongouvernemental>
- Mishara, B.L., Tousignant, M. (2004). *Comprendre le suicide*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal

- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. PUL
- OCCOQ (2014). *La profession de conseiller d'orientation*. Consulté mardi le 14 octobre à http://www.orientation.qc.ca/Communications/Publications/DepliantPublics.aspx?sc_lang=fr-CA
- OCCOQ (2015). *Admission par équivalence*. Repéré le 1 avril au <http://orientation.qc.ca/devenir-conseiller-dorientation-ou-etudiant-associe/admission-par-equivalences>
- Pomerleau, A., Bolduc, D., Malcuit, G., & Cossette, L. (1990). Pink or blue: Environmental gender stereotypes in the first two years of life. *Sex Roles*, 22, 359–367.
- Rocher, G. (1992) *Introduction à la sociologie générale*, Montréal. Éditions Hurtubise.
- Ryan, B. (2003). *Nouveau regard sur l'homophobie et l'hétérosexisme au Canada*, traduit de l'anglais par Jean Dussault, Ottawa, Société canadienne du sida.
- Schiltz, M-A. (1997). Parcours de jeunes homosexuels dans le contexte du VIH : la conquête de modes de vie, *Population*, no 6, p. 1485-1537.
- Shelton, K., & Delgado-Romero, E.A. (2011). Sexual Microaggressions: The Experience of Lesbian, Gay, Bisexual and Queer Clients in Psychotherapy. *Journal of Counseling Psychology*, 58(2), 210-221
- Schneider, M. S., & Dimito, A. (2010). Factors influencing the career and academic choices of lesbian, gay, bisexual, and transgender people. *Journal of Homosexuality*, 57(10), 1355-1369
- Statistique Canada (2014) Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2012. repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14028-fra.htm>
- Thorens-Gaud, E. (2009). *Adolescents homosexuels : Des préjugés à l'acceptation*. Editions FAVRE
- Vallerand, R. J. (2006). *Les fondements de la psychologie sociale*, 2^e éd. Editions Chenelière
- Vouillot, F. (2002). Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 31/4.
- Woodford, M. R., Kulick, A. (2015). Academic and Social Integration on Campus Among Sexual Minority Students : The Impacts of Psychological and Experiential Campus Climate. *Am J Community Psychology*. 55 :13-24

Annexes

Annexe I - Questionnaire d'entretien semi-dirigé

Fiche signalétique :

1. Sexe : Féminin - Masculin
2. Années d'expérience :
3. Région administrative :

Entrevue :

1. Formation reçu afin d'obtenir le titre de C.O.

- Quel est votre parcours académique?
- Parlez-moi de la formation que vous avez reçue (cours qui vous sont utiles, type d'enseignement qui vous ont aidé)

Questions complémentaires

- Vous a-t-elle préparé adéquatement à œuvrer auprès des jeunes adolescents selon vous? Par exemple, concernant les questionnements identitaires?
- Est-ce que des modifications doivent d'être apportées à la formation des C.O selon vous?

2. Pratique quotidienne en tant que conseiller d'orientation en milieu scolaire

- Parlez-moi de votre pratique quotidienne en milieu scolaire.
 - Questions complémentaires
 - **Clientèle rencontrée;**
 - Raison des consultations;
 - Documentation nécessaire;
 - Type d'outils utilisés;
 - Nombre de rencontre.

3. Profil atypique

- Vous arrive-t-il d'avoir à œuvrer auprès de clientèle au profil atypique ?
 - Questions complémentaires
 - Vous arrive-t-il de rencontrer des jeunes en questionnement concernant leur orientation sexuelle dans votre travail?
 - Vous sentez-vous à l'aise d'aborder ce type de questionnement ? Si oui, pourquoi, sinon pourquoi?
 - Est-ce que, selon vous, c'est le rôle d'un C.O d'aborder ces questionnements? Si oui, pourquoi? Sinon pourquoi?

4. Formation portant sur les réalités GLBT

- Est-ce que, selon vous, votre formation vous a permis de vous préparer aux réalités gaies et lesbiennes en milieu scolaire (coming-out, anxiété sociale, absentéisme, impact sur le cheminement scolaire)?
- Est-ce que des modifications doivent d'être apportées à la formation des C.O selon vous?

5. Homophobie à l'école

- Avez-vous déjà rencontré un jeune qui vivait de l'homophobie au sein de votre école?
- À votre connaissance, y a t-il une association ou une activité de sensibilisation portant sur l'homophobie et ses impacts dans votre milieu?

Retour sur le déroulement de l'entrevue

1. Comment avez-vous vécu cette entrevue?

Fin de l'entrevue

1. Y a-t-il des questionnements ou des éléments dont vous aimeriez aborder en lien avec les questions posées

Annexe 2 - Message de recrutement

Bonjour,

Je me présente, mon nom est Simon-Pierre Tremblay et je suis étudiant à la maîtrise en Sciences de l'orientation à l'Université Laval. Je communique avec vous aujourd'hui, car dans le cadre de mon mémoire de recherche dirigé par Monsieur Yann Le Bossé, professeur à l'Université Laval à la Faculté des sciences de l'éducation, je mène une étude portant sur la pratique des conseillers d'orientation auprès des jeunes homosexuels. Cela me permettra de mieux comprendre les besoins spécifiques des conseillers d'orientation en matière d'intervention visant l'intégration socioprofessionnelle de ces jeunes. Cette recherche pourra également me permettre de dégager, entre autres, des pistes de solutions permettant d'améliorer les pratiques des conseillers d'orientation auprès des jeunes du secondaire. J'ai obtenu vos coordonnées par l'établissement dans lequel vous œuvrez présentement et par le site Internet de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Pour participer à ce projet de recherche, vous devez répondre aux critères suivants :

- œuvrer dans la région 03 (Capitale-Nationale);
- avoir trois ans d'expérience en intervention;
- occuper un poste de conseiller ou conseillère en orientation dont les tâches sont majoritairement reliées à l'intervention.

Si ces critères correspondent à votre situation actuelle, j'aimerais solliciter votre participation à une entrevue d'environ 1h30. Cette entrevue pourra s'effectuer au moment qui vous conviendra le mieux et elle sera enregistrée en audio seulement. Vous êtes donc tout à fait libre de prendre part ou non à cette recherche. Enfin, cette recherche a été approuvée par le comité d'éthique et de la recherche de l'Université Laval (numéro 2015-117 / 27-05-2015). Toute donnée recueillie lors de cette entrevue sera anonyme.

Pour cette recherche, aucun déplacement n'est requis de votre part. Il me fera plaisir de me déplacer à votre bureau afin de faciliter le processus. Il est toutefois possible de nous rencontrer à l'université si cela vous convient mieux.

En attendant une réponse que je souhaite favorable, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées. Dans l'éventualité d'une absence de répondre, j'effectuerai une relance par courriel ou par téléphone.

Simon-Pierre Tremblay

Candidat à la maîtrise en sciences de l'orientation

Cellulaire : ***-***-****

Bureau : ***-***-**** poste ****

simon-pierre.tremblay.3@ulaval.ca

Annexe 3 - Formulaire de consentement à l'intention des conseillers en orientation

Présentation du chercheur

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise de Simon-Pierre Tremblay, dirigé par Yann Le Bossé, professeur titulaire du département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

Cette recherche a pour but de mieux comprendre les besoins spécifiques des conseillers d'orientation en matière d'intervention visant l'intégration socioprofessionnelle des jeunes homosexuels. Cette recherche pourra également permettre de dégager, entre autres, des pistes de solutions permettant d'améliorer les pratiques des conseillers en orientation auprès des jeunes du secondaire qui découvrent leur homosexualité et d'identifier des pistes d'amélioration sur ce sujet dans la formation des conseillers en orientation au Québec.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à une entrevue, d'une durée d'environ une heure trente, qui aura lieu à votre bureau, ou tout lieu à votre convenance. Avec votre accord, l'entrevue sera enregistrée sur support audio et transcrite sous verbatim. L'entrevue portera sur les éléments suivants:

- éléments d'information sur votre pratique quotidienne en milieu scolaire;
- éléments sur les élèves pour lesquels l'orientation sexuelle est un des aspects de leur problématique;
- éléments sur la formation et le milieu.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation (compensation, le cas échéant)

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter, en toute confidentialité. Il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entrevue. Celle-ci pourra vous mentionner le nom d'une ressource en mesure de vous aider, au besoin. Il n'y a pas d'avantage direct lié à votre participation.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits. Vous êtes libre de ne pas répondre à toutes les questions.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées par le chercheur pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants.

- les noms des participants ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche et les enregistrements, seront conservés dans un classeur sous clé et/ou sur un ordinateur protégé par un mot de passe, à l'université Laval. Ils seront détruits un an après la fin de la recherche, soit en septembre 2016;
 - Toutefois, suite à la destruction de tout le matériel de la recherche et de la liste des noms et des codes, les données seront conservées pour utilisation ultérieure, après avoir été dénominalisées de manière définitivement irréversible.
- la recherche fera l'objet de publications dans un mémoire de recherche, mais aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Simon-Pierre Tremblay, chercheur principale et étudiant à la maîtrise en sciences de l'orientation, au numéro de téléphone suivant : (418) ***-****, poste ****, ou à l'adresse courriel suivante : simon-pierre.tremblay.3@ulaval.ca

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Étude exploratoire sur les pratiques d'intervention des conseillers d'orientation en milieu scolaire à l'égard de la clientèle homosexuelle. ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant le 1^{er} mars 2016. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca